



RAPPORT VIRAGE CARBONEUTRE

DE LA BANQUE SCOTIA

Scotiabank[®]

Table des matières

3 Lettre du président et chef de la direction de la Banque Scotia

4 Introduction

Principes directeurs de la carboneutralité de la Banque Scotia

Lutte contre les changements climatiques de la Banque Scotia

Notre objectif de carboneutralité

7 Atteinte d'une économie carboneutre

Le rôle des gouvernements

Le rôle du secteur privé

Collaboration entre les secteurs publiques et privées

Le rôle des institutions financières

9 Approche de la Banque Scotia

Définir le type d'émissions (Scope)

Mesurer la base de référence

Choisir des scénarios

Déterminer la trajectoire momentum

Établir des cibles

Élaborer un plan d'actions et mettre en place des mécanismes

Communiquer les progrès

17 Réduire les émissions financées

Pétrole et gaz

Énergie et services publics

Prêts hypothécaires à l'habitation

Agriculture

30 Exploitation carboneutre

31 Financement lié aux changements climatiques

31 Partenariats pour appuyer une économie carboneutre

32 Gouvernance, gestion et surveillance

33 Glossaire

34 Rapport Virage carboneutre – Avis de non-responsabilité

36 Remerciements



En tant que chef de file du secteur bancaire dans les Amériques, nous pouvons et devons prendre des mesures qui sont bonnes pour nos affaires, pour l'économie et pour la santé de notre planète. Il est crucial pour la viabilité à long terme de la Banque d'établir des objectifs clairs et ambitieux afin d'atteindre la carboneutralité dans notre portefeuille, dans les secteurs prioritaires où nous faisons des affaires.”



Brian J. Porter
Président et chef de la direction
Banque Scotia

Lettre du président et chef de la direction de la Banque Scotia

La Banque étant un chef de file du secteur bancaire dans les Amériques, nous croyons que nous avons un rôle important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques et la transition vers une économie sobre en carbone partout où la Banque est présente, ainsi qu'ailleurs dans le monde. Il ne fait nul doute que pour lutter efficacement contre les changements climatiques, il faudra des mesures concrètes de la part des acteurs des secteurs public et privé – y compris les institutions financières – de toutes les économies du monde.

C'est la raison pour laquelle il y a un an, j'ai mis au défi notre équipe de direction de s'appuyer sur nos engagements sur le climat – c'est-à-dire notre stratégie d'entreprise établie en 2019 pour soutenir l'Accord de Paris sur les changements climatiques – afin de trouver des voies permettant à la Banque d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et de prendre des mesures en ce sens. Aujourd'hui, je suis fier de présenter notre premier rapport Virage carboneutre, qui expose notre engagement à devenir une banque carboneutre et décrit notre démarche concrète pour atteindre cet objectif. Ce faisant, nous jouerons un rôle important en aidant le Canada et le reste du monde à réussir une transition ordonnée vers un avenir plus durable.

Le chemin qui nous attend ne sera pas facile et nécessitera des compromis. Il faudra trouver un équilibre entre réduire considérablement les émissions et assurer un approvisionnement continu en énergie et en produits essentiels au fonctionnement de nos sociétés et économies, dont certains ne peuvent être obtenus que par le recours à des hydrocarbures.

Nous devons collaborer avec les entreprises du secteur de l'énergie et d'autres secteurs, avec les gouvernements, avec les organismes de réglementation ainsi qu'avec d'autres parties prenantes pour les aider à décarboniser leurs activités ainsi que nos portefeuilles de financement.

Nous devons comprendre où en sont nos clients dans leur propre démarche vers la neutralité carbone pour être en mesure de les aider le plus efficacement possible à atteindre nos objectifs communs. L'approche décrite dans le présent rapport montre que nous sommes déterminés à relever ces défis, et à tirer parti des occasions qui en découleront, en misant sur un plan précis et mesurable.

Nous pouvons et devons jouer un rôle de premier plan en soutenant nos clients, les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et les marchés que nous desservons dans la transition vers la neutralité carbone. Nous donnons l'exemple en commençant par nos propres activités d'exploitation. Aujourd'hui, nous pouvons annoncer que la Banque est en voie d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030, y compris de se procurer 100 % de son électricité de sources zéro émissions nettes d'ici 2025 au Canada, et d'ici 2030 ailleurs dans le monde.

Notre plus grand défi consiste à établir des cibles de carboneutralité crédibles eu égard aux émissions associées à notre portefeuille de clients. Bien que notre réussite passe par les actions de nos clients, et aussi des gouvernements des pays où nous exerçons nos activités, nous avons établi des cibles ambitieuses, mais réalisables : réduire d'ici 2030 l'intensité des émissions de notre portefeuille Pétrole et gaz naturel de 30 %, et celle de notre portefeuille Énergie et services publics de 55 à 60 %. C'est une étape importante, et nous devons en franchir plusieurs autres au cours des mois et des années à venir. Nous vous informerons de notre progression en toute transparence, vous avez notre parole.

Pour répondre à la demande croissante du marché et aux besoins en capitaux qui en découleront, la Banque tablera sur les engagements qu'elle a déjà remplis, en mobilisant 350 milliards \$ en capitaux liés aux enjeux climatiques d'ici 2030. Elle investira en outre 25 millions \$ dans des partenariats avec des organismes sans but lucratif et des organismes caritatifs qui permettront ou accéléreront la modification et la décarbonisation des systèmes liés au climat dans un éventail de secteurs.

Les mesures décrites dans notre rapport sont parfaitement en phase avec notre stratégie d'affaires et notre mission, « *pour l'avenir de tous* », ainsi qu'avec notre souci d'offrir une valeur à long terme à nos actionnaires, clients et employés et aux collectivités où nous sommes présents. Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli jusqu'à présent et du soutien que nous avons fourni à nos clients, et énergisés par le rôle que nous jouons dans l'avènement d'un futur carboneutre. C'est donc dans l'enthousiasme que nous continuerons à aller de l'avant.

Sincerely,



Les mesures décrites dans notre rapport sont parfaitement en phase avec notre stratégie d'affaires et notre mission, « *pour l'avenir de tous* », ainsi qu'avec notre souci d'offrir une valeur ajoutée à long terme à nos actionnaires, clients et employés et aux collectivités”.

Brian J. Porter
Président et chef de la direction
Banque Scotia

Introduction

Les changements climatiques sont l'un des enjeux les plus urgents de notre époque. La Banque Scotia comprend les conséquences qu'ont les changements climatiques sur la planète, les milieux naturels et les collectivités partout au monde. Ils ont une influence importante sur les affaires, l'économie mondiale et la société en général, et pourraient comporter de grands risques. La Banque Scotia s'engage à être une banque carboneutre d'ici 2050 et à aider le Canada et le monde à atteindre un futur carboneutre, entre autres en collaborant avec les responsables des entreprises et des projets que nous finançons pour réduire leurs émissions tout en décarbonisant nos propres activités partout où nous sommes présents.

La lutte contre les changements climatiques nécessitera que les acteurs des secteurs public et privé des économies mondiales prennent des mesures urgentes. La Banque Scotia s'engage ainsi à travailler de concert avec d'autres leaders pour faciliter la transition vers une économie faible en carbone en soutenant nos clients qui transforment leurs opérations et leurs pratiques d'affaires. Pour ce faire, nous leur fournirons les produits et services qui reflètent l'évolution des besoins des clients et des collectivités, nous leur allouons du financement pour la recherche et l'innovation, nous continuerons de contribuer au dialogue sur les politiques nationales et mondiales, et nous fournirons un encadrement continu et visible durant les années et décennies à venir. Nos engagements sont profondément ancrés dans nos activités, dans l'ensemble de l'organisation; ils sont dirigés par notre chef de la direction et supervisés par notre conseil d'administration. Ces engagements à l'échelle de l'entreprise seront réalisés au moyen d'initiatives déployées à la grandeur de la Banque.

¹ [La Net-Zero Banking Alliance \(« alliance bancaire Net Zéro »\) est une initiative de l'ONU visant à renforcer, à accélérer et à soutenir la mise en œuvre des stratégies de décarbonisation des banques. Pour devenir membres, les chefs de la direction doivent signer un énoncé d'engagement, et les banques doivent suivre les lignes directrices de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur l'établissement des objectifs en matière de climat.](#)

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CARBONEUTRALITÉ DE LA BANQUE SCOTIA

Nous croyons que nous avons un rôle important à jouer dans la transition vers un futur carboneutre, et nous avons l'intention de collaborer avec nos clients actuels et potentiels dans les secteurs public et privé, et de les soutenir, dans la décarbonisation de leur chaîne d'approvisionnement, de leurs opérations et de leur économie. Nous savons que notre résolution à atteindre la cible de carboneutralité d'ici 2050 doit s'accompagner de plans concrets, de cibles intérimaires, de données exactes et d'un engagement à faire preuve de transparence dans la communication des progrès. Sachant cela, nous avons établi les principes suivants qui guideront notre objectif et notre stratégie de carboneutralité :

1. ACCENT SUR LA MISSION « POUR L'AVENIR DE TOUS »

Notre virage vers la carboneutralité cadre avec notre mission, notre stratégie d'affaires et notre appétence au risque, lesquelles visent à ajouter de la valeur pour nos actionnaires, clients et employés ainsi que pour les collectivités. Nous voulons que notre transition soit compatible avec la croissance économique, garante de stabilité et responsable.

2. TRANSPARENCE

Nous rendrons compte de nos objectifs, activités et progrès en matière de carboneutralité conformément aux engagements de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA)¹ – et nous nous engageons à assurer l'amélioration continue.

3. ACCENT SUR LES DONNÉES ET LES FAITS

Nous nous efforcerons d'utiliser les pratiques exemplaires sectorielles pour recueillir des données objectives, fixer des objectifs, mesurer le rendement et en rendre compte, tout en reconnaissant les différentes limites des données et l'évolution des normes.

4. COLLABORATION

Nous collaborerons avec : nos clients pour soutenir leurs efforts de décarbonisation; le gouvernement pour nous aligner sur les nouvelles politiques; et nos pairs pour s'échanger les pratiques exemplaires, tout en traçant notre propre chemin vers la carboneutralité.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DE LA BANQUE SCOTIA

En 2019, la Banque Scotia a publié ses [engagements sur le climat](#), une stratégie complète à l'échelle de l'organisation qui vise à réduire les risques liés aux changements climatiques et à saisir les occasions de soutenir l'Accord de Paris. Les engagements climatiques de la Banque Scotia décrivent comment elle épaulé ses clients dans la transition vers une économie sobre en carbone, assure la rigueur de la gouvernance relativement aux changements climatiques, gère les risques liés aux changements climatiques, décarbonise ses propres opérations et contribue au dialogue mondial sur les changements climatiques. La Banque Scotia respecte déjà ces engagements de plusieurs façons :

- Mobilisation **de 58 milliards \$² en capitaux, au mois d'octobre 2021, pour lutter contre les changements climatiques** au moyen de prêts, de placements, de financement et de services-conseils, ainsi que d'investissements dans les activités de la Banque et les collectivités où elle est présente. Parallèlement à la publication de notre premier rapport Virage carboneutre, **nous augmentons notre cible de financement pour le climat initialement établie à 100 milliards \$ d'ici 2025 à 350 milliards \$ d'ici 2030³**, en reconnaissance de l'excellent rendement de la Banque et de la forte demande du marché en capitaux relatifs au climat.
- Utilisation de notre Centre d'excellence sur les changements climatiques pour **accroître la collaboration à l'interne et à l'externe au moyen de partenariats et d'adhésions à des organisations**, par exemple à l'institut de la finance durable de l'Université Queen's, à Engagement climatique Canada, au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), au Conseil d'action en matière de finance durable et à l'alliance bancaire Net Zéro.

- **Engagement à collaborer avec les experts du domaine et à rédiger notre premier rapport Virage carboneutre avec l'aide de notre groupe consultatif externe.** Nous faisons également la promotion du dialogue et du partage d'information par des modules de formation internes sur les changements climatiques, notre série de balados *Edge of Energy*, de la causerie *Parlons ESG* sur le climat et des publications telles que les articles *Perspectives* de la Banque Scotia. Nous entendons continuer d'amplifier la conversation mondiale sur les changements climatiques et d'y participer.
- **Fournir 25 millions \$ en financement communautaire sur 10 ans pour soutenir les partenariats avec des organismes sans but lucratif et de bienfaisance qui permettent le changement de systèmes liés au climat et la décarbonisation sectorielle.** Cela inclut le fonds Net-Zero Research Fund, d'une valeur de 10 millions \$, de la Banque Scotia soutenant les universités et les organismes sans but lucratif qui travaillent sur des politiques publiques, des études scientifiques et des technologies innovantes.
- **Mieux intégrer les évaluations des risques climatiques dans nos activités de prêt, de financement et d'investissement.** Nous avons bonifié les politiques de crédit de la Banque et les lignes directrices administratives pour qu'elles traitent explicitement de la notion de risques climatiques dans les politiques et procédures des activités de prêt. De plus, nous évaluons notre vulnérabilité aux risques physiques et transitionnels et étudions notre approche en matière de résilience, particulièrement à la lumière des phénomènes météorologiques extrêmes récents.

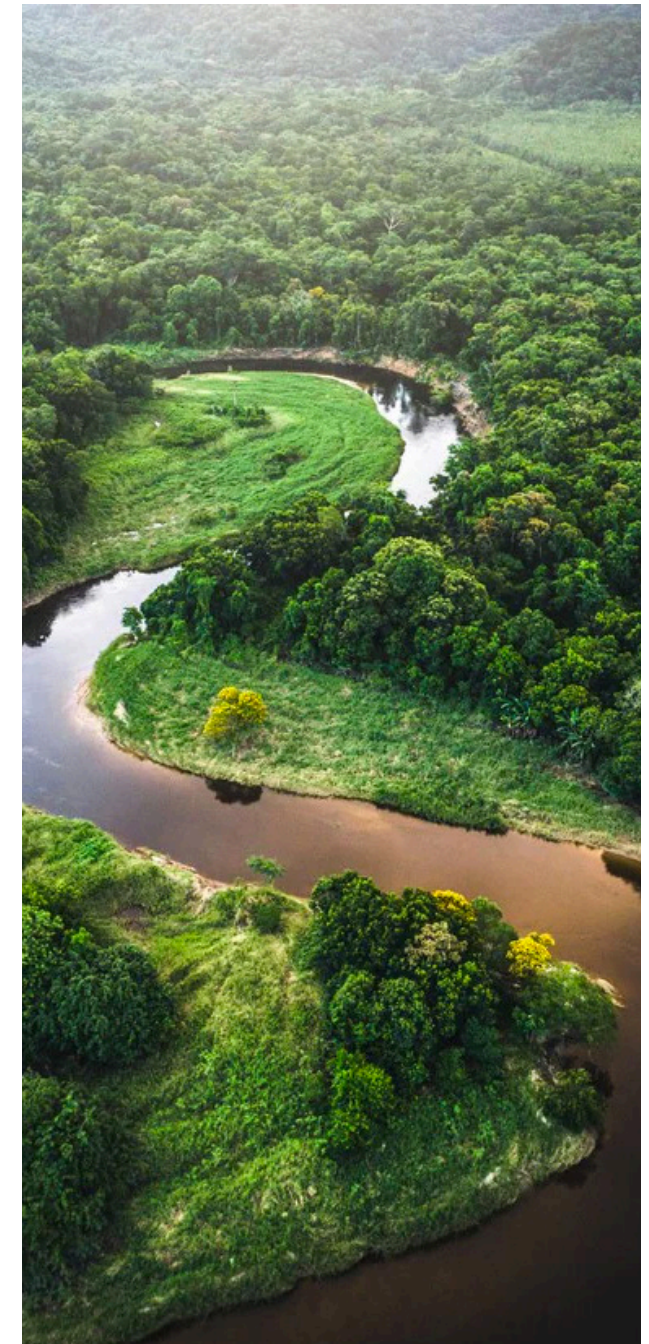
Par exemple, en 2021, la Banque Scotia a amélioré ses politiques de prêt concernant les activités de financement du charbon pour interdire le financement de projets autonomes visant i) l'exploitation minière du charbon thermique ou ii) la production d'électricité au charbon.

- **Décarbonisation de nos opérations et proposition de solutions ingénieuses pour réduire l'influence de la Banque sur le climat.** Nous sommes en voie d'atteindre notre objectif d'obtenir 100 % de l'électricité de sources non polluantes pour nos activités au Canada d'ici 2025 et pour nos activités à l'étranger d'ici 2030⁴.
- **Assurance de la rigueur de la gouvernance et de la transparence des déclarations relativement aux changements climatiques.** Depuis 2018, nous déclarons les renseignements relatifs au climat conformément aux recommandations du GIFCC. La gouvernance des changements climatiques et des enjeux ESG a été améliorée en 2021 en établissant un comité des enjeux ESG multidisciplinaire composé de hauts dirigeants de toute la Banque. En 2021, le magazine *Global Finance* nous a récompensés pour notre « leadership mondial remarquable en transparence pour la durabilité ».

² Sauf avis contraire, tous les montants exprimés dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

³ Mesurée à partir de la date de début, soit le 1^{er} novembre 2018.

⁴ La Banque Scotia a signé un contrat visant l'achat d'énergie solaire pour compenser l'entièreté de son empreinte carbone électrique, ajouter une source d'électricité renouvelable et verte au réseau électrique canadien, et créer des emplois dans le secteur des énergies renouvelables.



NOTRE OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ

Tout en continuant de respecter ces engagements, nous reconnaissons que nous pouvons et devons prendre plus de mesures pour lutter contre les changements climatiques. L'Accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2 °C, comparativement aux niveaux préindustriels. Pour y arriver et éviter les pires conséquences climatiques, les scientifiques estiment que les émissions de gaz à effet de serre (GES) mondiales doivent atteindre la carboneutralité d'ici 2050. La Banque Scotia appuie les objectifs de l'Accord de Paris, y compris l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou avant.

Nous avons adopté une approche prudente et réfléchie pour l'établissement et la mise en place de notre objectif de carboneutralité à l'échelle de la Banque. Nous reconnaissons les défis et la complexité associés à un virage carboneutre pour la Banque, nos clients, nos collectivités et l'économie en général. C'est pourquoi atteindre la carboneutralité des émissions d'ici 2050 nécessitera des plans concrets, des cibles intérimaires, des échéanciers propres au secteur et des rapports transparents. Nous nous engageons à établir des objectifs pour l'ensemble de la Banque qui sont quantitatifs et définis dans le temps afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), tant dans nos opérations que dans nos activités de prêt et d'investissement. Nous nous engageons également à être proactifs en contribuant aux discussions nécessaires et complexes, aux analyses et aux actions qui aideront le monde à accélérer ses efforts d'ici 2030 pour assurer l'atteinte de l'objectif de carboneutralité en 2050.

Nos engagements

Atteindre la carboneutralité de nos opérations d'ici 2030, y compris avoir une alimentation en électricité seulement de sources non polluantes pour nos activités au Canada d'ici 2025 et pour nos activités à l'étranger d'ici 2030⁵.

Mobiliser 350 milliards \$ en capitaux pour le financement relatif au climat d'ici 2030, pour remplacer notre objectif précédent de mobiliser 100 milliards \$ d'ici 2025.

Fournir 25 millions \$ en financement communautaire sur 10 ans, de 2021 à 2030, pour soutenir des partenariats sans but lucratif et de bienfaisance qui permettent le changement de systèmes liés au climat et la décarbonisation du secteur.

Réduire l'intensité des émissions de types Scope 1 et 2 de notre portefeuille Pétrole et gaz **de 30 %, et celle des émissions de type Scope 3 d'environ 15 à 25 %, d'ici 2030**⁶.

Réduire l'intensité des émissions de types Scope 1 et 2 de notre portefeuille Énergie et services publics **de 55 à 60 % d'ici 2030**⁷.

Continuer de peaufiner les bases de référence des émissions financées et, au besoin, les cibles pour les secteurs du pétrole et du gaz naturel, de l'énergie et des services publics, des prêts hypothécaires à l'habitation et de l'agriculture⁸.

Collaborer avec les clients pour **réduire leurs émissions dans les secteurs que nous finançons**.

Prendre des mesures pour améliorer la disponibilité et la qualité des données sur les émissions.

Appliquer notre approche de carboneutralité et, fixer des cibles pour d'autres secteurs et régions intenses en carbone dans le temps.eux.

Participer activement aux dialogues concernant les politiques climatiques pour appuyer les efforts de décarbonisation ainsi qu'une transition juste et structurée vers la carboneutralité de l'économie.

Rendre compte annuellement des progrès en toute transparence et rajuster les cibles à mesure que de nouvelles données sont connues.

QUE SIGNIFIE « CARBONEUTRALITÉ »?

Selon la norme de carboneutralité publiée sur le site Science Based Target, « pour établir des cibles de carboneutralité en phase avec les objectifs de lutte aux changements climatiques sociétaux, il faut (1) viser une réduction des émissions à l'échelle de la chaîne de valeur dans la mesure nécessaire pour atteindre l'objectif de carboneutralité liée à la cible globale de 1,5 °C, et 2) et neutraliser l'impact de toutes émissions résiduelles en éliminant définitivement le volume équivalent de CO₂⁹ ».

D'après le gouvernement du Canada, « l'objectif de la carboneutralité signifie que notre économie n'émet pas de gaz à effet de serre ou compense ses émissions, par exemple, par des mesures comme la plantation d'arbres ou l'utilisation de technologies qui peuvent capter le carbone avant qu'il ne soit rejeté dans l'air¹⁰ ».

Enfin, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit la carboneutralité comme suit : « Situation dans laquelle les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par les éliminations anthropiques au cours d'une période donnée¹¹ ».

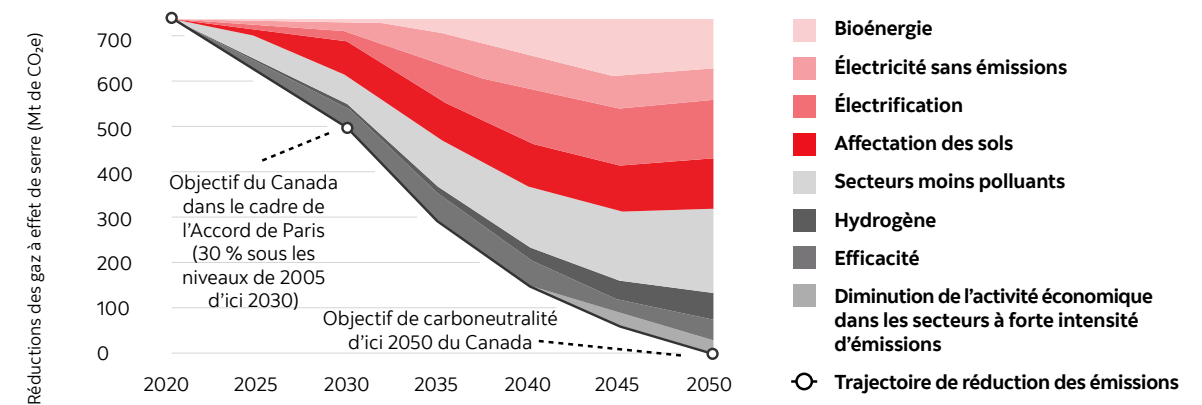


Figure A. La trajectoire potentielle du Canada vers un avenir carboneutre d'ici 2050¹²

⁵ Comprend les émissions de types Scope 1 et 2, ainsi que celles de type Scope 3 provenant des déplacements professionnels d'employés.

⁶ Conformément au principe « respecter ou expliquer » (comply or explain) énoncé dans le document « Guidelines for Climate Target Setting for Banks » de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Le principe permet aux banques d'expliquer tout écart par rapport aux lignes directrices en raison des données disponibles, de limitations ou d'autres facteurs d'affaires.

⁷ ibid.

⁸ La Banque Scotia a publié des bases de référence des émissions financées pour les secteurs des prêts hypothécaires à l'habitation et de l'agriculture pour l'instant. Des objectifs seront divulgués dans les rapports à venir aussitôt que des données plus détaillées et fiables seront disponibles.

⁹ Science Based Targets (2021). SBTi – Cibles de carboneutralité fondées sur la science pour les entreprises, p. 58.

¹⁰ Gouvernement du Canada (2022). La carboneutralité d'ici 2050.

¹¹ GIEC (2018). Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield (eds.)]. Sous presse, p. 555.

¹² Graphique adapté d'un rapport de Dion, J., A. Kanduth, J. Moorhouse, et D. Beugin. 2021. Vers un Canada carboneutre : S'inscrire dans la transition globale. Institut canadien pour des choix climatiques, autour de la p. 22.

Atteinte d'une économie carboneutre

Presque toutes les activités commerciales, industrielles et individuelles génèrent des émissions de gaz à effet de serre. Toutes régions et tous secteurs confondus, les analyses technologiques et environnementales pointent généralement vers six mesures critiques à prendre pour atteindre la carboneutralité mondiale¹³ :

1. Décarboniser l'électricité, y compris en faisant la transition vers les énergies renouvelables.
2. Promouvoir l'électrification propre à grande échelle.
3. Améliorer l'efficacité énergétique parmi de multiples secteurs et les utilisations finales.
4. Réduire les émissions industrielles de gaz à effet de serre, y compris les émissions de méthane provenant de l'utilisation du pétrole et du gaz naturel, de l'agriculture et des dépotoirs.
5. Mettre en place des solutions à émissions négatives, naturelles ou artificielles (reforestation, utilisation des terres durable, restauration des marais et des milieux humides, captage direct du CO₂ dans l'air combiné à une technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone, etc.).
6. Passer aux carburants sans émissions pour le transport (électricité propre, hydrogène, biocarburants de deuxième génération, etc.).

La mise en place à grande échelle des mesures ci-dessus pour atteindre la carboneutralité dépend de nombreux facteurs interreliés et varie grandement selon les secteurs et les régions. Tous les acteurs de l'économie ont un rôle essentiel à jouer pour passer à une économie carboneutre d'ici 2050 et franchir les étapes intermédiaires vers cet objectif.

LE RÔLE DES GOUVERNEMENTS

Les gouvernements peuvent faciliter la transition vers une économie carboneutre grâce à plusieurs mécanismes. Les gouvernements de tous les ordres peuvent établir des cibles pertinentes de réduction des émissions de carbone, fixer des objectifs et des limites sectoriels, publier des politiques-cadres et des normes opérationnelles et bâtir l'infrastructure essentielle. Nombre de ces mesures éclaireront l'adoption de stratégies et la prise de décisions, à moyen et à long terme, en faveur de la carboneutralité d'autres intervenants. Par exemple, les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont des cibles définies en fonction de chaque pays auxquelles chaque signataire de l'[Accord de Paris](#) doit adhérer pour réaliser les objectifs à long terme de cet accord. En établissant de telles CDN, les gouvernements peuvent réduire l'incertitude entourant l'action climatique.



Figure B. Acteurs et catalyseurs dans une économie carboneutre

¹³ IEA (2020), *Renewables 2020*, IEA, Paris

REN21. 2020. *Renewables 2020 Global Status Report* (Paris : REN21 Secretariat). ISBN 978-3-948393-00-7

Bataille, C. et al. (2015). *Pathways to deep decarbonization in Canada*, SDSN - IDDR!

City of Toronto. 2017. *Zero Emissions Buildings Framework*

Bernstein, M., Sawyer, D., Siebert, S., Wadland, J., and Clark, J. 2021. *Assessing the 2021 Federal Liberal Climate Plan*. Clean Prosperity

McFatrige, S., Moffatt, M., Khalaj, S., Tougas-Cooke, R., McNally, J., and Cyrus Patel, S. 2021. *Clean Growth in Canada's Agriculture and Agri-Food Sector*. Smart Prosperity Institute

IEA (2021), *Methane Emissions from Oil and Gas*, IEA, Paris

The Nature Conservancy. 2017. *Lands of Opportunity: Unleashing the full potential of natural climate solutions*

Les politiques gouvernementales, les règlements et les incitatifs jouent un rôle important dans la réduction des émissions dans toutes les sphères de l'économie. Ils établissent des attentes et envoient des signaux du marché qui peuvent orienter la planification des activités, les décisions d'investissement et les choix de consommation individuels pour mieux s'aligner sur une économie plus sobre en carbone. De bonnes politiques aident également à favoriser la recherche et l'innovation sobres en carbone, un aspect essentiel de tout virage vers la carboneutralité d'un secteur¹⁴. Comme nous dépendons des signaux, des politiques et des programmes gouvernementaux, nous continuerons de surveiller les politiques et engagements relatifs aux changements climatiques dans les marchés où nous sommes présents, pour nous assurer de comprendre leur effet potentiel sur la Banque et nos clients.

LE SECTEUR PRIVÉ

Les entreprises du secteur privé jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie carboneutre. La réorientation de la demande et des politiques liées aux changements climatiques amènera ces entreprises à tenir compte des effets des changements climatiques dans leurs décisions portant sur la planification de projets, la conception de produits, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion des actifs et la planification de leur stratégie commerciale. Ces changements ont d'ailleurs commencé à avoir une incidence sur l'offre de produits du secteur privé (p. ex., viande cultivée en laboratoire, textiles revalorisés), les travaux de recherche (p. ex., substituts aux minéraux de terres rares) et les modèles d'affaires (p. ex., virage vers les véhicules électriques et les stations de recharge de l'industrie automobile) pour répondre à la demande changeante du marché pour les produits et services¹⁵.

En plus de *quels* biens sont produits, les entreprises repensent fondamentalement *comment* elles les font et quelle est la nature de leurs opérations. Partout au monde, les entreprises prennent de plus en plus de mesures pour décarboniser leurs opérations, mais il y a encore beaucoup de place à l'amélioration. En septembre 2021, l'outil de suivi de la carboneutralité de MSCI indiquait que 43 % des plans et activités des entreprises cotées suivent un scénario de réchauffement climatique de 2 °C¹⁶. Il est néanmoins attendu des entreprises qu'elles cherchent à faire d'autres améliorations opérationnelles (p. ex., améliorations écoénergétiques, changement de carburant) pour continuer la décarbonisation de leurs opérations internes tout en répondant à la demande externe¹⁷.

Il est important de mettre l'accent sur le rôle du secteur privé en tant qu'employeur et partenaire communautaire dans la transition vers une économie carboneutre. Au-delà des biens et services, les entreprises du secteur privé représentent une source importante d'emplois comme de recettes fiscales gouvernementales. C'est ce qui rend essentielle la collaboration entre les entités publiques et privées pour arriver à une économie carboneutre et à une transition juste qui cherche proactivement des solutions aux répercussions socioéconomiques négatives.

COLLABORATION ENTRE LES ENTITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Les mesures gouvernementales servant de base, la transition vers une économie carboneutre nécessitera une collaboration sans précédent entre les entités de tous types, du public au privé, grandes ou petites.

- Les institutions de recherche et les innovateurs joueront un rôle essentiel dans les percées technologiques nécessaires pour effectuer les virages émergents vers la carboneutralité de l'économie dans les échanciers prévus.

- Le gouvernement, les marchés financiers, les propriétaires de capitaux à long terme et les entreprises devront collaborer pour s'occuper de la recherche de base, du développement, de la commercialisation et de la diffusion nécessaires pour mettre en œuvre de telles technologies.
- Les institutions privées et publiques de toutes tailles seront vitales dans la sensibilisation des clients, alors que la tarification, la structure fiscale et des renseignements plus complets sur la carboneutralité seront indispensables pour que les particuliers alignent efficacement leurs activités et choix économiques sur nos objectifs de carboneutralité.

LE RÔLE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Bien que les institutions financières ne soient généralement pas de grandes émettrices directes de gaz à effet de serre, nous reconnaissons que nous avons tout de même un rôle essentiel à jouer dans la transition vers une économie carboneutre. L'Accord de Paris exige explicitement que la circulation des capitaux soit cohérente avec l'objectif d'un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre et adaptée aux nouvelles réalités climatiques.

Pour cette raison, il est de plus en plus attendu des institutions financières qu'elles exercent une influence sur les émissions financées. Ainsi, pour les institutions financières, la réduction des émissions et les stratégies carboneutres sont nécessairement liées aux stratégies mises en œuvre dans les secteurs et les pays où elles font des affaires.

Les institutions financières contribuent en outre à offrir du financement, des conseils, et autres formes de soutien, à leurs clients de nombreux secteurs. De plus, elles peuvent souvent s'inspirer des pratiques exemplaires d'autres secteurs et pays qui pourraient aider les clients à améliorer leurs propres pratiques de décarbonisation. Bien que nous soyons conscients que les institutions financières n'ont pas de contrôle direct sur les émissions de leurs clients, nous nous engageons à collaborer avec nos clients pour soutenir nos efforts respectifs de décarbonisation.

Nous savons que de nombreux compromis et pivots stratégiques sont requis pour tous les secteurs, y compris les nôtres, afin de permettre la décarbonisation de l'économie mondiale, mais aussi de s'y adapter et d'en tirer parti. **La transition sera complexe pour tous; elle devra garder l'équilibre entre les besoins des collectivités, la résilience économique et les objectifs climatiques.** Nous savons également qu'une telle transition pourrait créer un changement économique inévitable et de nouvelles occasions d'affaires, ce dont tiendra compte notre stratégie.

¹⁴ Selon [l'Institut canadien pour des choix climatiques 2020](#)

¹⁵ [Rapport McKinsey sur les changements climatiques 2020](#)

¹⁶ L'[outil de suivi de la carboneutralité de MSCI](#) utilise l'indice MSCI All Country World Investable Market. L'indice comprend 9 226 entités (en date du 30 septembre 2021) et environ 99 % des occasions de participation au capital-actions, à l'échelle mondiale.

¹⁷ [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2018, Chapitre 10: Industrie](#)

L'approche de la Banque Scotia

La Banque Scotia s'engage à atteindre la carboneutralité pour ses émissions financées d'ici 2050.

NOTRE APPROCHE

Afin de déterminer la meilleure trajectoire à suivre, nous avons mené une analyse réfléchie et approfondie des trajectoires possibles pour les économies, les secteurs et les entreprises, y compris les nôtres, en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Notre approche a été conçue avec le soutien d'un consultant expert international et d'experts en la matière internes dans différents secteurs d'activité. Notre approche compte sept phases qui nous permettront d'atteindre de façon transparente la réduction des émissions pour les activités de financement de la Banque.

1. DÉTERMINER LE TYPE D'ÉMISSIONS (SCOPE)

2. MESURER LA BASE DE RÉFÉRENCE

3. SÉLECTIONNER DES TRAJECTOIRES DE RÉFÉRENCE

4. DÉTERMINER LA TRAJECTOIRE MOMENTUM

5. ÉTABLIR DES OBJECTIFS

6. ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

7. COMMUNIQUER LES PROGRÈS

1. Déterminer le type d'émissions (Scope)

Le premier rapport Virage carboneutre de la Banque Scotia traite des prêts aux entreprises, du financement de projets et des prêts hypothécaires à l'habitation dans les régions clés. Le financement inscrit au bilan est inclus dans la définition du type d'émissions puisque l'activité est importante pour les revenus de la Banque et est fortement liée aux émissions réelles. Les lignes directrices de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF PNUE) et l'énoncé d'engagement de l'alliance bancaire Net Zéro appuient l'inclusion du financement inscrit au bilan.

Nous avons donné la priorité à quatre secteurs selon l'exposition financière de la Banque et leur proportion relative de nos émissions financées :

Secteur	Types d'émissions (Scope)	Étendue géographique
Pétrole et gaz naturel	1, 2 et 3	International (Canada inclus)
Énergie et services publics	1 et 2	International (Canada inclus)
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 et 2	Canada
Agriculture	1 et 2	Canada

Tableau A. Émissions : types d'émissions et étendue géographique pour les quatre secteurs prioritaires de la Banque Scotia

Ces quatre secteurs ont été désignés comme prioritaires à l'issue d'une évaluation descendante initiale du portefeuille global de la Banque Scotia. Cette évaluation indique qu'ils pourraient représenter les deux tiers du total des émissions financées de la Banque. Même si le tableau est susceptible de changer après le peaufinage des estimations, il montre tout de même l'importance démesurée de ces secteurs. Nous incluons d'autres secteurs et catégories d'actifs au fil du temps, à mesure que nous déploierons et rajusterons notre approche carboneutre.

QUE SONT LES ÉMISSIONS DE TYPES SCOPE 1, 2 ET 3¹⁸

- Les émissions de type Scope 1 sont des émissions directes qui proviennent de sources contrôlées ou détenues par une organisation (p. ex., les émissions de procédés ou la combustion de combustible dans les chaudières, les fournaies ou les véhicules). En général, les entreprises possèdent les données de leurs propres émissions directes, c'est-à-dire celles de type Scope 1, ou sont en mesure de les obtenir. C'est particulièrement le cas des sociétés qui sont largement réglementées en matière d'environnement, ont des unités durables ou des responsabilités assignées, ou de solides pratiques de gestion des données.
- Les émissions de type Scope 2 sont des émissions indirectes liées à l'achat d'électricité ou de vapeur ou de services de chauffage ou de refroidissement aux fins de l'exploitation. Les entreprises sont généralement capables de calculer leurs émissions de ce type moyennant les renseignements sur la consommation de services publics.
- Les émissions de type Scope 3 sont des émissions de sources qui ne sont pas détenues ou contrôlées directement par une entreprise, mais qui sont liées à ses activités en amont et en aval. Les émissions de ce type sont souvent très difficiles à calculer, surtout en ce qui concerne les entreprises comptant un grand nombre de fournisseurs en amont ou d'utilisateurs en aval. Ainsi, les données sur les émissions de type Scope 3 d'une entreprise ne sont pas largement accessibles ni particulièrement exactes pour la majorité des secteurs actuellement. Ces émissions – qui comprennent les émissions financées¹⁹ – sont généralement la plus grande source d'émissions d'une banque.

¹⁸ World Resources Institute et World Business Council for Sustainable Development (2011). Protocole des GES : Une norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur (Scope3) destinée à l'entreprise, page 28

¹⁹ Les émissions financées sont les émissions de GES d'entités ou de projets financés par des prêts ou des investissements d'une banque.

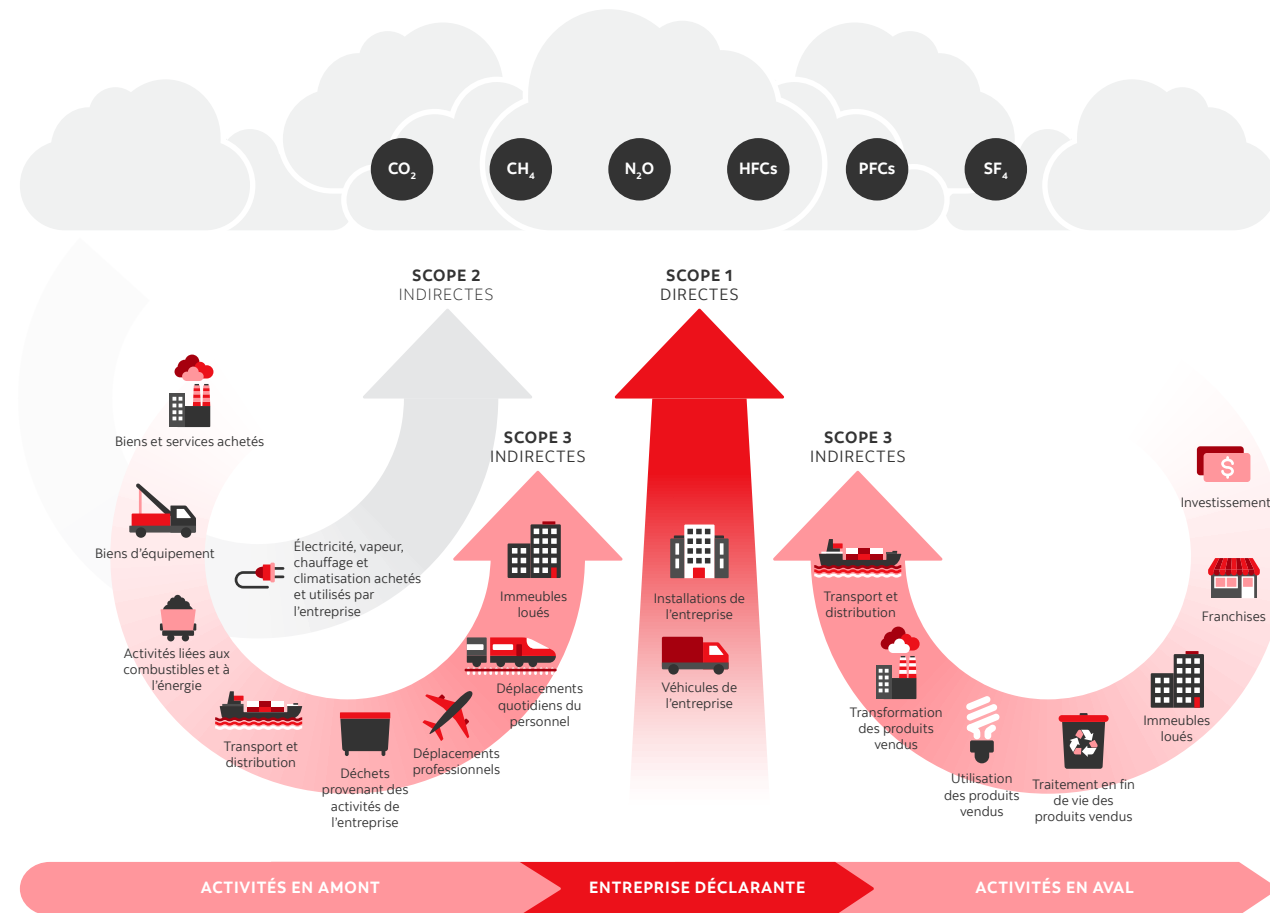


Figure C. Types d'émissions (Scope) dans la chaîne de valeur²⁰

En tant que signataire de l'alliance bancaire Net Zéro, nous nous sommes engagés à établir des cibles crédibles et solides en ce qui concerne nos émissions financées associées à nos activités de prêt et d'investissement, afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat. Ce faisant, nous incluons les émissions de types Scope 1, 2 et 3 de nos clients, lorsqu'elles sont importantes et que des données fiables et appropriées existent.

²⁰GHG Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard, Page 5.

LES DÉFIS DE COMPTABILISER LES ÉMISSIONS DE TYPE SCOPE 3

Les émissions de gaz à effet de serre de type Scope 3, ou émissions indirectes, présentent de nombreuses difficultés de mesure et d'établissement de cibles pour toute organisation en voie de décarbonisation. Lorsqu'on estime les émissions de type Scope 3 d'une banque, les protocoles de mesures émergents recommandent aux banques d'inclure les émissions de types Scope 1, 2 et 3 lorsqu'importantes et lorsque les données le permettent. Cette méthode comporte trois difficultés principales, qui ont donné lieu à de grandes marges d'erreur dans le calcul des bases de référence des émissions financées et des cibles.

En premier lieu, on se bute au problème de la disponibilité des données. Si presque tous les clients d'une banque émettent des gaz à effet de serre directement ou indirectement, ils ne mesurent ni ne rapportent pas tous leurs émissions. Il n'existe actuellement que peu de données fiables et vérifiables sur les émissions de tout type, soit les émissions de types Scope 1, 2 et 3, dans de nombreux secteurs, ce qui signifie que les émissions de type Scope 3 (émissions financées) ne peuvent être qu'estimées. De là survient le second problème.

La deuxième difficulté concerne la démonstration de réductions significatives des émissions financées lorsque les données de référence sont de piètre qualité. Comme les données de bonne qualité sont extrêmement difficiles à obtenir dans de nombreux secteurs, des estimations et des substitutions sont utilisées en remplacement, ce qui peut créer une marge d'erreur importante dans le calcul des émissions financées des banques. Dans ces cas, les changements annuels stables dans ces émissions seront impossibles à illustrer avec précision puisque les nombres réels seront éclipsés par l'immensité des barres d'erreur ou, lorsque basés sur des données à l'échelle du secteur, il serait difficile d'attribuer les changements directement aux activités d'un client de la banque. Ce sera un point important à prendre en considération lors de l'évaluation des déclarations d'une banque.

La troisième difficulté provient du fait que beaucoup de banques, y compris la Banque Scotia, offrent du financement dans tous les secteurs de l'économie. La mesure et la déclaration des émissions de types Scope 2 et 3 des clients (en supposant que nous ayons accès aux données) signifient que les banques risquent de compter en double et parfois même en triple les mêmes émissions. Par exemple, les banques financent des entreprises du secteur de la production d'électricité, qui produisent de l'électricité et la vendent aux clients. Les banques financent également les entreprises qui utilisent l'électricité achetée. Les émissions de type Scope 1 (émissions directes) du producteur d'électricité sont les mêmes que les émissions de type Scope 2 de ses clients. Si une banque rend compte du total de ses émissions financées dans l'ensemble de ses portefeuilles, elle additionnera celles de type Scope 1 de son portefeuille Énergie et services publics à celles de type Scope 2 des autres secteurs utilisant l'électricité. Ce sont toutefois les mêmes émissions, comptées en double.

Le problème est également apparent si les banques incorporent les émissions de type Scope 3 de leurs clients dans la mesure de leurs émissions financées. Par exemple, les émissions de type Scope 3 du secteur du pétrole et du gaz comprennent celles de l'éventuelle combustion en aval du pétrole et du gaz. Les émissions produites lors de la combustion représenteraient également les émissions de type Scope 1 du secteur du transport et de celui de la fabrication automobile. Les trois secteurs sont financés par la Banque Scotia. Ainsi, inclure les émissions de type Scope 3 des clients dans les émissions financées par la Banque signifierait déclarer les mêmes émissions au moins trois fois.

La Banque Scotia continuera de préconiser de meilleures données sur les émissions et de meilleures méthodes permettant d'éviter le double ou triple comptage. Nous rendrons compte des émissions de type Scope 3 de nos principaux secteurs, lorsqu'importantes et lorsque les données le permettent, dans les 36 mois suivant son adhésion à l'alliance bancaire Net Zéro en tant que signataire.

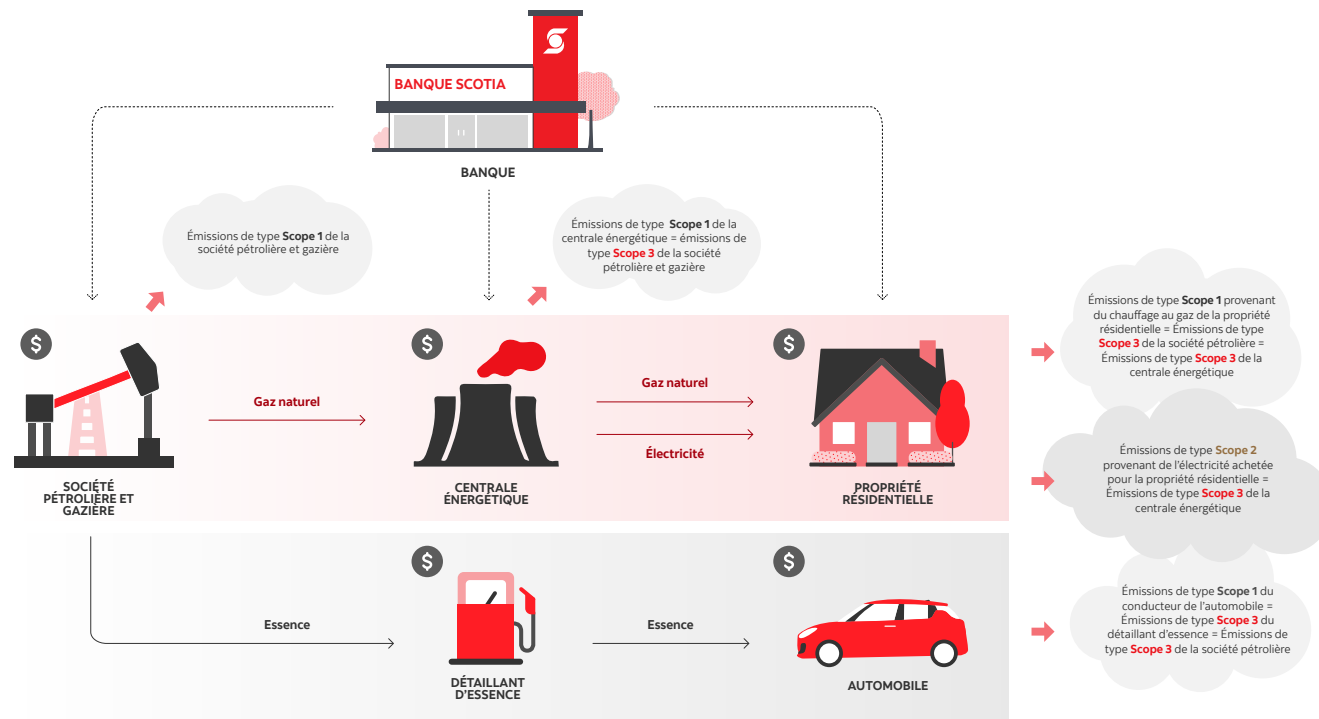


Figure D. Les émissions de type Scope 3 d'une banque proviennent de plusieurs parties de la chaîne de valeur, ce qui crée le potentiel de compter en double.

PRIORISATION PAR LA BANQUE SCOTIA DES INDICATEURS UTILES À LA PRISE DE DÉCISIONS

Les clients ont un plus grand contrôle sur leurs émissions (directes) de type Scope 1 et un contrôle partiel sur celles de type Scope 2 (achat d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de climatisation). La mesure et l'établissement de cibles pour les émissions de types Scope 1 et 2 de nos clients nous permettent de collaborer avec eux tandis qu'ils effectuent des changements pour réduire leur empreinte carbone. Les émissions de type Scope 3 des clients ne font pas partie des activités financées par les banques; elles sont plutôt le résultat d'activités en amont, comme l'achat de produits ou de services, et de l'utilisation en aval d'un produit ou d'un service par les clients des banques en question. Les activités en aval et, dans une certaine mesure, les activités en amont sont habituellement hors du contrôle direct des clients et des banques.

2. Mesurer la base de référence

L'établissement de cibles de carboneutralité crédibles nécessite d'abord d'estimer la base de référence des émissions financées spécifiques à un secteur. Cette tâche est nouvelle pour toutes les banques. Plusieurs normes et méthodes différentes pour la comptabilisation du carbone ont été conçues et validées pour aider les banques à estimer leurs émissions financées et à établir des cibles.

Les émissions du portefeuille peuvent se mesurer de nombreuses façons, et la Banque Scotia compte caractériser la base de référence de son portefeuille en mesurant les émissions par secteur de deux façons : les émissions financées absolues d'un secteur et l'intensité des émissions d'un secteur, pour calculer les émissions de gaz à effet de serre de chaque entreprise comparativement à son activité principale (p. ex., tonnes de CO₂ par unités d'électricité produites).

La Banque Scotia est membre du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), dont la norme mondiale de comptabilisation et de production de rapports sur les GES pour l'industrie financière a été utilisée comme base par plusieurs banques pour estimer leurs émissions financées. Plusieurs banques ont également mis au point leurs propres méthodes en se servant de la norme du PCAF comme point de départ pour estimer leurs émissions financées. La norme PCAF²¹ :

- définit une approche de répartition, selon les catégories d'actifs;
- fournit une base de données contenant des sources de données indirectes approximatives, pour aider à combler le manque de données;
- permet des déclarations constantes et comparables pour toutes les banques;
- offre un guide méthodologique détaillé pour les six catégories d'actifs.

²¹ La norme PCAF définit les « catégories d'actifs » comme suit : actions et obligations de sociétés cotées, prêts pour entreprises et actions non cotées, financement de projets, biens immobiliers commerciaux, prêts hypothécaires et prêts pour véhicules motorisés

La Banque Scotia utilise la norme PCAF pour sa méthode de calcul des bases de référence des émissions financées du secteur lorsque possible et lorsque la méthode fournit des renseignements fiables et utiles à la prise de décisions. Ainsi, pour la majorité de nos secteurs prioritaires, nous utilisons les méthodes de calcul du PCAF suivantes pour estimer le total de nos émissions financées absolues dans tous les secteurs (selon les montants impayés, en excluant notamment les produits dérivés) chaque année :



Prêts pour entreprises et actions non cotées

$$\frac{\text{Montant impayé}}{\text{EVIC ou total des titres de participation de l'entreprise + dette}} \times \text{émissions de l'entreprise}$$

EVIC = enterprise value including cash (« valeur d'entreprise, trésorerie comprise »)



Financement de projets

$$\frac{\text{Montant impayé}}{\text{Total des titres de participation dans le projet + dette}} \times \text{émissions du projet}$$

Tiré du document [The Global GHG Accounting & Reporting Standard for the Financial Industry, Executive Summary, p. 3](#)

Toutefois, nous avons relevé des cas où il est justifié de dévier de la méthode du PCAF. Par exemple, en calculant les émissions de types Scope 1 et 2 liées au portefeuille du secteur du pétrole et du gaz naturel, nous avons remarqué qu'utiliser la méthode standard du PCAF produisait des résultats hautement volatils, sans lien avec les véritables changements dans les émissions. La volatilité est causée par la nature cyclique du prix du pétrole, qui produit des fluctuations importantes dans la valeur de l'entreprise, et par les clients qui puisent dans les facilités avec engagement à différents moments, même si les émissions des clients sous-jacentes n'ont pas ou peu changé. Ainsi, le nombre d'émissions financées calculé selon la méthode PCAF semblera varier énormément sur de courtes périodes. La Banque Scotia, tout comme plusieurs autres banques mondiales, a adopté une méthode révisée pour le calcul et le suivi de l'intensité des émissions financées dans son portefeuille Pétrole et gaz pour en réduire la volatilité causée par des facteurs autres que les changements réels dans les émissions.

Par conséquent, l'intensité des émissions financées de nos clients de notre portefeuille Pétrole et Gaz est estimée selon les équations suivantes :

$$\text{Émissions financées} = \frac{\text{Quantité autorisée aux termes de l'engagement du client}}{\text{Actif total du client}} \times \text{Émissions du client}$$

$$\text{Production financée} = \frac{\text{Quantité autorisée aux termes de l'engagement du client}}{\text{Actif total du client}} \times \text{Production du client}$$

$$\text{Intensité des émissions combinées pour le portefeuille} = \frac{\sum \text{Émissions financées}}{\sum \text{Production financée}}$$

Puisque les données sur les émissions de gaz à effet de serre d'un client donné sont difficilement accessibles pour les secteurs des prêts hypothécaires à l'habitation et de l'agriculture, la Banque Scotia ne peut qu'estimer les émissions financées (de types Scope 1 et 2) pour ces secteurs à l'heure actuelle. Nous poursuivons nos efforts de création d'une base de référence plus précise pour l'intensité des émissions de types Scope 1 et 2 et de cibles pour nos portefeuilles de ces secteurs. Les émissions de type Scope 3 de ces secteurs étant jugées négligeables par rapport à celles de types Scope 1 et 2, nous nous efforçons avant tout de résoudre les difficultés liées à la collecte de données et à l'établissement de trajectoires de référence pour ces deux types d'émissions.

LA DIFFICULTÉ D'OBTENIR DES DONNÉES SUR LES ÉMISSIONS

Pour quantifier les émissions de milliers de clients provenant de multiples secteurs, nous devons avoir accès aux données à jour et exactes sur les émissions et la production de chacun d'entre eux. La disponibilité de données de qualité établit la capacité d'une banque à produire des bases de référence sur les émissions, des cibles et des plans de transition, en plus de renseignements utiles à la prise de décisions pour assurer le suivi de la décarbonisation du portefeuille. Les difficultés associées à l'obtention de ces données sont exacerbées par le fait que la production de rapports varie selon le pays et l'entreprise; qu'un grand nombre de clients, dans différents portefeuilles, ne produisent pas de rapport sur leurs émissions à ce stade; que les estimations d'intensité des émissions pour les grandes entreprises pourraient ne pas s'appliquer aux filiales financées par la banque; et que les fusions et acquisitions dans certains secteurs pourraient avoir d'importantes conséquences sur les profils d'émissions.

Les mesures suivantes pourraient aider les banques et l'industrie à caractériser plus précisément leurs émissions et, ainsi, à élaborer des objectifs et des plans de transition plus significatifs :

- Améliorer la disponibilité des données sur les émissions des clients selon la région, les actifs/projets et les filières au fil du temps.
- Améliorer la rapidité des déclarations des données pour régler les retards dans la production de rapports.
- Améliorer l'accès aux données pour les entreprises privées.
- Créer des sources de données crédibles, idéalement au moyen de portails surveillés par des autorités de réglementation ou des gouvernements.
- Améliorer la cohérence des types de données utilisées par toutes les institutions financières à des fins de comparaison.
- Publier des trajectoires de référence gouvernementales pour chaque pays produisant d'importantes émissions

Nous nous engageons à continuer de travailler avec les autres banques, les gouvernements, les sociétés et les partenariats mondiaux pour régler ces problèmes collectivement.

3. Sélectionner des trajectoires de référence

Une trajectoire de référence (ou un scénario d'émissions) fournit une projection des émissions futures à une organisation, basée sur des actions et des mécanismes variés. Ces trajectoires aident à jeter les fondations d'une stratégie carboneutre, puisqu'elles peuvent servir à fixer des objectifs et fournir un point de référence pour suivre les progrès.

Pour chaque secteur prioritaire examiné dans le cadre de notre projet Virage carboneutre, nous avons choisi ce que nous considérons le scénario de référence le plus approprié, en appliquant les critères suivants, conformément aux pratiques exemplaires recommandées par l'Initiative financière de l'UNEP et appuyés par l'alliance bancaire Net Zéro. Les scénarios de référence retenus devraient :

- être basés sur une modélisation approfondie scientifique, économique et technologique pour s'assurer qu'ils sont exacts et réalistes;
- ne pas dépasser les cibles de température (ou réduire le plus possible la durée d'un éventuel dépassement)²²;

COMPRENDRE LES SCÉNARIOS

Il est important de garder à l'esprit qu'un scénario n'est pas une prévision. Les scénarios de l'AIE ci-dessous sont des scénarios normatifs. Ils présentent des visions possibles de l'avenir et nous indiquent quelles mesures doivent être prises pour les réaliser. Le scénario de carboneutralité de l'AIE est idéaliste. Il implique une transformation considérable du système énergétique mondial, l'atteinte de la carboneutralité, un accès universel à l'énergie et un air moins pollué. Bien que chacune de ces trajectoires de référence montre un chemin potentiel vers une économie plus sobre en carbone, il n'existe pas de trajectoire universelle qui s'appliquerait à chaque secteur ou région de notre portefeuille.

- ne pas dépendre des technologies et des solutions d'émissions négatives (ou en réduire le plus possible la dépendance) pour éliminer le CO₂ de l'atmosphère²³;
- éviter les conséquences sociopolitiques négatives et réduire le décalage avec les objectifs de développement durable de l'ONU;
- être classés par régions ou par secteurs. Les scénarios classés par régions ou par secteurs donnent plus de détails et de renseignements sur les trajectoires carboneutres que pourraient prendre les clients.

En outre, nous privilégions des scénarios qui sont fréquemment mis à jour, car ils représentent mieux les avancées scientifiques, technologiques et économiques récentes. Les trajectoires qui incluent tous les gaz à effet de serre (pas seulement le CO₂) ont également notre préférence : elles offrent un portrait plus précis des conséquences sur le climat, particulièrement dans les secteurs où les émissions qui ne sont pas de CO₂ sont importantes :

- Carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) (2021)²⁴
- Au-delà du scénario de 2 °C (B2DS) de l'AIE)²⁵
- Scénario de développement durable de l'AIE (SDD)^{26, 27}

²² Pour une illustration des cibles sans dépassement ou avec un dépassement minime de température, voir les trajectoires modélisées P1 et P2 dans le [Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C](#)

²³ [PRI de l'ONU, 2020. An investor guide to negative emission technologies and the importance of land use](#)

²⁴ [Rapport World Energy Model 2021 de l'AIE](#)

²⁵ [Rapport Energy Technology Perspectives 2017 de l'AIE](#)

²⁶ SDD du rapport Energy Technology Perspectives (ETP) ou du rapport World Energy Outlook (WEO) : Le SDD de l'ETP est généralement conforme au SDD présenté dans la version 2019 du WEO de l'AIE, par contre, la durée de l'analyse et de la projection est allongée, passant de 2040 à 2070

²⁷ [Rapport World Energy Outlook 2019 de l'AIE](#) et [rapport Energy Technology Perspectives 2020 de l'AIE](#)

Éléments de la trajectoire	Scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'AIEEA (2021)	Scénario (SDD) de développement durable de l'AIE – Amérique du Nord (SDD du WEO, 2020)	Scénario (SDD) de développement durable de l'AIE – Amérique centrale et latine (SDD du WEO, 2020)	Trajectoire de référence du Canada (2020)	
				Projection des émissions des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques : 2020, publiées par Environnement et Changement climatique Canada)	Projections de la production d'électricité (Projections de la production d'électricité de la Régie de l'énergie du Canada – Scénario d'évolution, 2020)
Objectif de température	1,5 degré	Bien en dessous de 2 °C (1 °C, avec probabilité de 66 %)		Non précisé	S. O.
Année cible pour la carboneutralité	2050	2070		2050	N'inclut pas l'objectif de carboneutralité du Canada d'ici 2050
Couverture régionale	Monde	Amérique du Nord	Amérique centrale et Amérique du Sud	Canada	Canada (24 % du portefeuille de la Banque Scotia)
Principales caractéristiques des trajectoires	<ul style="list-style-type: none"> • Carboneutralité dans le secteur de l'énergie d'ici 2040 à travers le monde et d'ici 2035 dans les économies avancées • Réduction progressive du charbon à la production soutenue dans les économies avancées d'ici 2030 • 90 % de la production mondiale d'électricité en 2050 vient de sources renouvelables, où les énergies solaire photovoltaïque et éolienne comptent pour env. 70 % • Construction d'immeubles de type consommation énergétique nette zéro d'ici 2030 • Vente de véhicules à passagers neufs alimentés par un moteur à combustion interdite dès 2035 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation ambitieuse du secteur de l'énergie : une augmentation de politiques et d'investissements en lien avec l'énergie propre met le système énergétique sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris • Les émissions provenant du secteur de l'énergie diminuent de plus de 40 % • La part du charbon dans la production d'électricité chute à 15 % d'ici 2030 • Les parts combinées de l'énergie solaire et éolienne passent de 8 % en 2019 à 30 % en 2030 	<ul style="list-style-type: none"> • Axé sur une série de nouvelles mesures climatiques fédérales renforcées pour veiller à ce que la cible de CDN du Canada de 30 % sous les niveaux de 2005 soit dépassée d'ici 2030 • Exige une augmentation du double ou du triple de l'utilisation de l'énergie renouvelable d'ici 2050, appuyée par les orientations politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Suppose une série de politiques climatiques locales plus ambitieuses et de plus grands progrès technologiques • Suppose une demande mondiale plus faible des combustibles fossiles au moyen de prix étrangers présumés plus bas pour le pétrole brut et le gaz naturel • Tarification du carbone élevée 	

Tableau B. Caractéristiques des trajectoires de référence vers la carboneutralité

Parmi les scénarios de l'AIE ci-dessus, nous utilisons le scénario de carboneutralité comme trajectoire de référence pour nos portefeuilles sectoriels diversifiés à l'échelle mondiale lorsqu'une trajectoire carboneutre est disponible pour le secteur particulier (p. ex., celui de l'énergie et des services publics), puisqu'il est aligné de près sur les scénarios de 1,5 °C, basés sur la science et qui n'ont pas ou peu de dépassement. Le scénario de carboneutralité est le seul scénario admissible de l'AIE qui vise la carboneutralité d'ici 2050 et qui est cohérent avec la limite de réchauffement climatique mondial de 1,5 °C.

Pour les portefeuilles sectoriels fortement axés sur un pays (p. ex., les prêts hypothécaires à l'habitation et l'agriculture), nous évaluerons les plans nationaux de décarbonisation et les trajectoires de référence, et utiliserons la trajectoire carboneutre pour le secteur correspondant lorsque possible.

Pour les portefeuilles résolument axés sur le Canada et pour lesquels un portefeuille propre à un secteur du scénario de carboneutralité n'était pas disponible, nous avons utilisé la trajectoire de décarbonisation évolutive du gouvernement fédéral canadien, décrite dans les *Projections des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques : 2020* du Canada²⁸. Cette

trajectoire sera mise à jour pour refléter les nouveaux objectifs carboneutres du Canada fixés par le Groupe consultatif pour la carboneutralité du gouvernement en 2022.

Le **Canada** s'est engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* de 2021 a officialisé l'engagement du gouvernement du Canada à cet égard. Cette loi oblige le gouvernement du Canada à fixer des objectifs de réduction des émissions tous les cinq ans, c'est-à-dire en 2030, 2035, 2040 et 2045, et à concevoir des plans de réduction des émissions pour chaque objectif et à expliquer comment chaque plan contribuera à l'atteinte de la carboneutralité en 2050. Le gouvernement s'est engagé à réduire de 40 à 45 % les émissions du Canada d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005, une augmentation majeure de son objectif précédent de les réduire de 30 %.

En 2021, les **États-Unis** se sont engagés à réduire leurs émissions de 50 à 52 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, ce qui augmente de plus du double leur objectif précédent en vertu de l'Accord de Paris. Cette annonce respecte les dispositions sur les changements climatiques proposées dans le projet de loi « Reconstruire en mieux » (en cours d'examen en date de janvier 2022), dans lequel le pays s'engage à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

GROUPE CONSULTATIF POUR LA CARBONEUTRALITÉ

Le Groupe consultatif pour la carboneutralité a été créé pour recommander des façons pour le Canada d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, donner des conseils sur les étapes de réduction des émissions avant 2050, et cerner les mesures à court terme et fondements qui soutiennent cet objectif à long terme. Le Groupe consultatif pour la carboneutralité produira son premier rapport en mars 2022. La Banque Scotia appuie les efforts du groupe et du gouvernement fédéral dans la conception de trajectoires crédibles et précises pour le Canada qui reflète les caractéristiques uniques de l'économie canadienne.

QUE SONT LES CDN?

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont des objectifs et des cibles de réduction des émissions spécifiques à un pays auxquels chaque signataire de l'Accord de Paris aura contribué en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord³⁰. Conformément à l'Accord de Paris, les pays doivent rendre leurs CDN plus ambitieuses tous les cinq ans. Les CDN peuvent influencer les prévisions et les analyses de scénario des entreprises et des institutions financières de façon importante. Les CDN servent à fixer des objectifs liés aux changements climatiques, à guider les politiques et à faire un suivi des progrès. Les politiques gouvernementales subséquentes auront une grande incidence sur la capacité de la Banque à atteindre ou à dépasser les cibles, puisque les émissions dépendent souvent de facteurs hors du contrôle des banques. Si elles sont atteintes, les CDN aideront à combler l'écart entre la base de référence actuelle de la Banque et un futur carboneutre.

La soumission récemment mise à jour des CDN souligne plusieurs mesures sectorielles qui permettront d'atteindre ces objectifs, en plus d'un objectif supplémentaire visant à décarboniser complètement la génération de l'électricité d'ici 2035²⁹.

Les autres principaux marchés de la Banque Scotia font partie de l'**Alliance du Pacifique**, et ces pays ont des approches et des défis d'atténuation différents. Les CDN des quatre principaux marchés de la Banque Scotia en Amérique latine sont classées comme insuffisantes par l'outil de suivi de la lutte contre les changements climatiques³¹. Le Chili devrait réaliser ses objectifs de CDN grâce à ses politiques planifiées, principalement dans son secteur de l'énergie. Toutefois, les objectifs actuels ne sont pas perçus comme très ambitieux. Les CDN à jour du Mexique ne sont pas plus ambitieuses. Bien que le gouvernement ait annoncé une stratégie à long terme pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, aucune autre politique ou politique plus rigoureuse n'a été annoncée.

Secteur problématique pour la réduction des émissions, l'agriculture est une source importante d'émissions parmi nos principaux marchés de l'Amérique latine. C'est ce qui explique pourquoi une grande proportion du potentiel d'atténuation de la Colombie et du Pérou dépend du changement d'utilisation des terres et de la foresterie.

Pour que notre portefeuille soit carboneutre, nous continuerons de surveiller les CDN des principaux marchés où nous sommes présents, d'examiner leur incidence potentielle sur les émissions du portefeuille de la Banque et de ses clients et de chercher à fixer des objectifs harmonisés aux CDN, partout où nous sommes présents.

²⁸ [Environnement et Changement climatique Canada : Projections des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques : 2020](#)

²⁹ [Contributions déterminées au niveau national des États-Unis d'Amérique, 2021](#)

³⁰ [Contributions déterminées au niveau national \(CDN\) | UNFCCC](#)

³¹ [Outil de suivi de la lutte contre les changements climatiques \(Climate Action Tracker\), Dernier mis à jour décembre 2021](#)

4. Déterminer la trajectoire momentum

La trajectoire momentum d'un secteur est son futur projeté à court terme, en supposant que les clients et les gouvernements réalisent les objectifs et mesures planifiées qu'ils ont annoncés.

Pour comprendre l'évolution de notre portefeuille, nous avons conçu une « trajectoire momentum » pour chaque secteur prioritaire qui prend en compte les plans de transition des clients, les tendances de l'industrie et les activités de décarbonisation qui sont déjà en cours. Les trajectoires momentum varient selon le secteur et l'ambition (ou, comme pour l'agriculture, selon les différentes activités au sein d'un seul secteur).

5. Établir des objectifs

Les réductions des émissions de notre portefeuille peuvent être mesurées, et les cibles peuvent être établies selon diverses approches. Nous avons choisi une approche de décarbonisation sectorielle, selon laquelle l'intensité des émissions de GES d'une entreprise cliente est déterminée par rapport à sa production principale (p. ex., kilogrammes de CO₂ par mégajoule d'électricité produite). L'approche, reconnue par l'Initiative financière de l'UNEP comme l'une des plus pertinentes pour les institutions financières, permet des comparaisons claires entre pairs du secteur, ainsi qu'à la trajectoire de décarbonisation de ce secteur, conformément aux scénarios de changements climatiques nationaux ou mondiaux appropriés³².

Nous avons également décidé de l'utiliser pour les raisons ci-dessous :

- Elle permet une comparaison plus simple au sein d'un portefeuille d'entreprises d'un même secteur et entre entreprises de différentes tailles.
- Elle est moins affectée que les émissions absolues par la volatilité des émissions annuelles (p. ex., les variations dans la production des entreprises).
- Elle réduit l'incidence de la volatilité du marché (p. ex., les variations de la valeur d'une entreprise) sur la mesure des émissions financées de la banque et de la progression par rapport aux objectifs d'émissions financées.
- Elle reste comparable au fil du temps, peu importe les changements de taille du portefeuille.
- Elle crée un incitatif pour les améliorations de l'efficacité. Par exemple, avec le grossissement de la population et l'intensification de la demande des produits et services (logement et nourriture) des prochaines décennies, les réductions des émissions devront se faire par des gains d'efficacité.

6. Créer un plan d'action et mettre en place des mécanismes

Nous reconnaissons avoir plusieurs mécanismes que nous pouvons mettre en place pour réduire nos émissions financées, y compris encourager les efforts de décarbonisation du client par la participation de la contrepartie, la composition du portefeuille et la promotion des politiques.

Participation de la contrepartie — La Banque Scotia s'engage à aider ses clients à créer, à mettre en place et à respecter leurs propres objectifs de transition vers une économie sobre en carbone. Compte tenu de notre relation directe et de la grande familiarité que nous entretenons avec nos clients, nous avons l'occasion de soutenir et d'encourager nos clients à décarboniser leurs opérations. Cela inclut la promotion des programmes d'aide gouvernementale à la décarbonisation, la diffusion de pratiques durables exemplaires venant d'autres marchés, la collaboration directe avec les clients afin d'assigner des fonds pour les activités de transition du modèle d'affaires, et la considération d'offres et de produits verts spécialisés. Nous communiquerons également les informations avec les nouveaux clients et ferons part de notre propre parcours de décarbonisation en soutien aux autres.

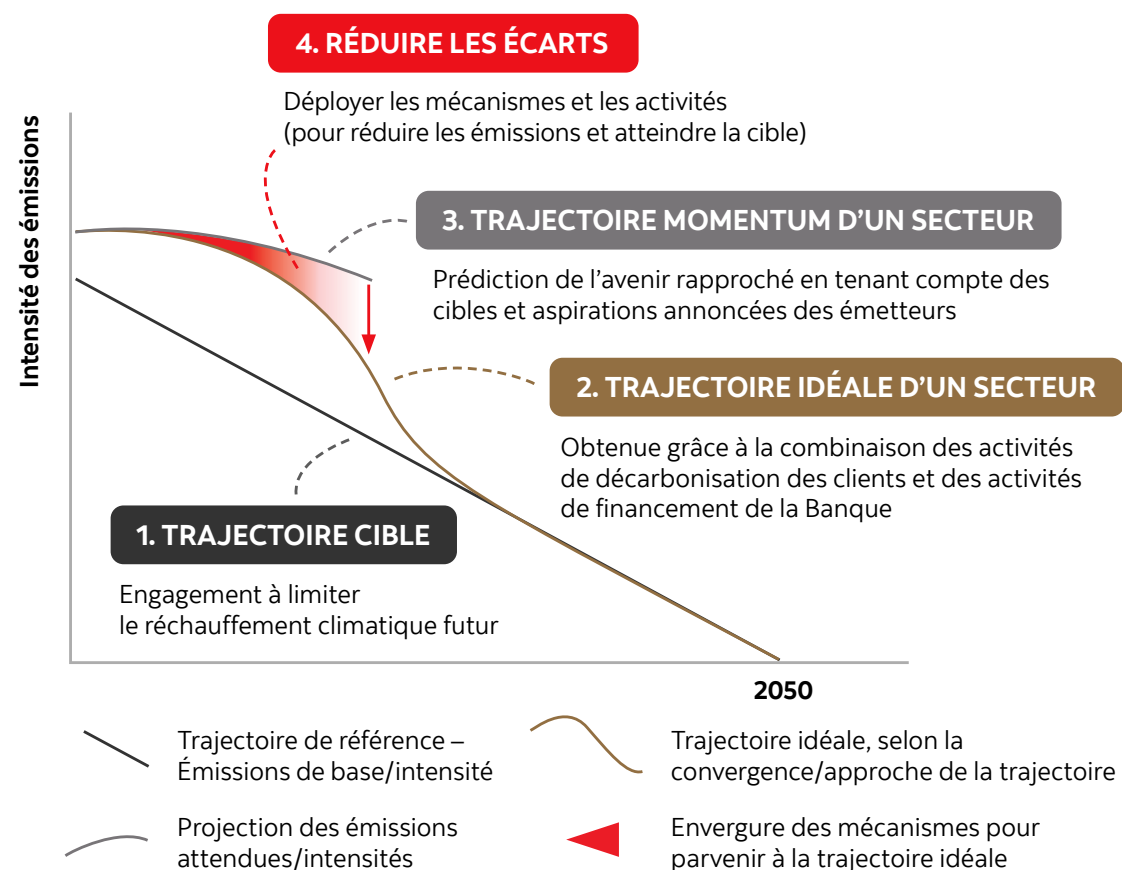


Figure E. Processus pour déterminer la trajectoire momentum d'un secteur

³² [Recommandations de l'Initiative financière de l'UNEP pour des engagements sur la carboneutralité crédibles de la part d'institutions financières](#)

Composition du portefeuille — La Banque Scotia entretient des relations étroites de longue date avec ses clients. Notre approche consiste à travailler de près avec eux pour les aider à faire la transition vers la carboneutralité. Les modifications à la composition du portefeuille s'échelonnent dans le temps et pourraient se produire par les moyens suivants.

- **Finance de transition** — La Banque Scotia considère la finance de transition comme un instrument financier utile et pratique permettant la circulation de capitaux dans les secteurs et les entreprises qui s'engagent à réduire les émissions de GES. La finance de transition fait partie intégrante de notre engagement à mobiliser des capitaux pour atténuer les conséquences des changements climatiques. C'est aussi ce qui rend possibles les projets et activités de tout secteur, peu importe le pays, pour réduire les émissions de GES et se diriger vers la carboneutralité d'ici 2050. Il peut s'agir du financement d'entreprises à fortes émissions pour les aider à réduire leurs émissions. Retirer ces capitaux trop rapidement pour monter un portefeuille de prêts faible en émissions serait en fait contre-productif pour la décarbonisation de l'économie.
- **Investissement vert direct** — Les investissements verts directs désignent le fait d'investir directement dans le développement de technologies faibles en carbone au moyen de véhicules de financement préliminaires et dans des actifs qui mènent à des solutions d'atténuation.
- **Produits financiers verts** — Il s'agit de concevoir des produits de financement pour financer les technologies faibles en carbone et les technologies d'atténuation des émissions ainsi que d'offrir des produits financiers durables.
- **Désinvestissement** — Le désinvestissement fait partie des approches les moins efficaces pour atteindre une économie carboneutre. Cette mesure réduit bien les émissions du portefeuille de l'institution financière,

mais son incidence sur les émissions réelles est incertaine parce qu'il existe de nombreux fournisseurs de capitaux qui peuvent prendre la place de n'importe quelle banque et fournir du financement. Au contraire, en continuant de soutenir les clients des secteurs intenses en carbone, nous pouvons collaborer avec la direction des entreprises pour lancer et influencer des initiatives de réduction des émissions – ce qui ne serait pas possible si nous mettions simplement fin à la relation bancaire. De plus, cette approche est en phase avec celle adoptée par l'alliance bancaire Net Zéro qui vise à communiquer avec leurs clients et à investir dans les efforts de décarbonisation dans l'économie réelle.

Soutien aux politiques et promotion — La capacité de la Banque Scotia à atteindre les cibles de réduction d'intensité des émissions dépend des politiques gouvernementales, de la demande des consommateurs, de l'action de l'industrie et de l'innovation technologique continue. De plus, la Banque comprend que le secteur financier peut jouer un rôle important pour guider les décideurs dans la réglementation et la mise en place d'incitatifs de transition du modèle d'affaires, afin d'atteindre les objectifs de carboneutralité dans l'ensemble de l'économie. Cela comprend soutenir le gouvernement tandis qu'il travaille à améliorer la qualité des données dans de multiples secteurs, à publier des trajectoires carboneutres détaillées et à concevoir des incitatifs pour accélérer la réduction des émissions. La lutte contre les changements climatiques requiert une action coordonnée, et c'est pourquoi la Banque Scotia continuera de collaborer avec le gouvernement, les autorités de réglementation, les groupes consultatifs (par exemple le Groupe consultatif pour la carboneutralité et le Conseil d'action en matière de finance durable, comme ces groupes soutiennent le gouvernement fédéral) et l'industrie pour faire avancer les efforts collectifs de décarbonisation.

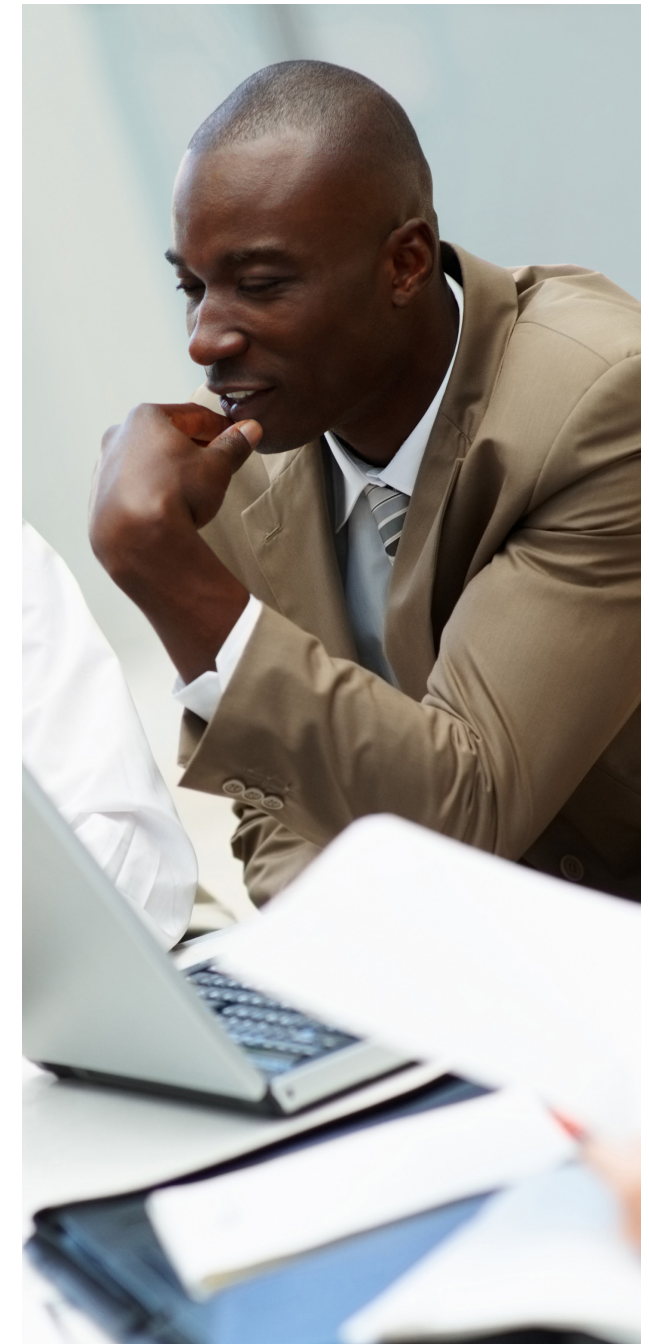
Nos progrès ne seront pas linéaires, et ils ne suivront pas le même rythme dans tous les secteurs de notre portefeuille. Aussi, notre progression dépendra en partie du soutien aux politiques et des initiatives gouvernementales. De plus, notre approche de la carboneutralité est essentiellement dynamique : elle évoluera en fonction des tendances de l'industrie et des meilleures pratiques courantes. La Banque Scotia évaluera donc régulièrement ses progrès et ses cibles, et elle affinera son approche au fil du temps pour refléter les avancées scientifiques et les données disponibles les plus récentes.

7. Communication des progrès

Nous entendons demeurer transparents sur les risques liés au climat et continuerons à aligner nos déclarations en la matière sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Nous communiquons l'information sur le climat dans notre rapport annuel, notre rapport ESG et notre rapport annuel au CDP.

Nous présenterons une mise à jour annuelle sur les progrès liés à la carboneutralité, conformément aux lignes directrices du PCAF et de l'alliance bancaire Net Zéro. En tant que signataire de cette alliance, la Banque a également l'obligation de :

- fixer des cibles pour tous nos secteurs intenses en carbone, ou du moins la grande majorité d'entre eux (lorsque les données sont suffisantes), dans les 36 mois suivant la signature de l'énoncé d'engagement de l'alliance bancaire Net Zéro;
- rendre publiquement compte de nos avancées par rapport aux cibles déclarées sur une base annuelle;
- évaluer les cibles intérimaires au moins tous les cinq ans;
- établir le prochain objectif intérimaire sur cinq ans lorsque nous approchons de l'année de l'objectif précédent (p. ex., les objectifs pour 2035 sont fixés avant 2030).



Réduire les émissions financées

Les sections ci-dessous présentent l'exposition des émissions financées de la Banque Scotia aux secteurs prioritaires de la Banque : pétrole et gaz naturel, énergie et services publics, prêts hypothécaires à l'habitation et agriculture. Chacune traite des sources d'émissions de gaz à effet de serre, des tendances de décarbonisation et des méthodes et cibles de décarbonisation (lorsque possible).

Dans tous les cas, la capacité de la Banque à atteindre ses cibles de carboneutralité dépend non seulement de son utilisation des outils et mécanismes accessibles au secteur financier, mais aussi des politiques et incitatifs gouvernementaux; de l'étendue et de l'ampleur des actions posées par les clients ou les secteurs; de l'acceptabilité sociale des grands changements économiques; du rythme de l'innovation technologique; des changements dans la demande des consommateurs; et d'une foule d'autres facteurs économiques et sociaux sur lesquels la Banque a peu ou pas de contrôle direct.

Par conséquent, aux termes de notre engagement dans le cadre de l'alliance bancaire Net Zéro, il n'y a pas de garanties que nous atteindrons les cibles de décarbonisation de notre secteur, mais nous progresserons en suivant le principe directeur « se conformer ou expliquer ». Nous savons que la science entourant les changements climatiques et les stratégies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre évoluent rapidement, de sorte que nous devons peut-être revoir nos méthodes, cibles, stratégies et plans d'action de décarbonisation selon l'évolution de différents facteurs, à mesure que nous obtiendrons des données plus précises sur chaque client. Toutefois, les changements climatiques étant un problème urgent, nous voulons agir dès maintenant, quitte à rectifier le tir plus tard.

PÉTROLE ET GAZ

Grand et varié, le secteur pétrolier et gazier est composé d'activités en amont (exploration, extraction, production),

d'activités intermédiaires (entreposage, transport) et d'activités en aval (raffinage, distribution). Le secteur produit des services énergétiques (chauffage, chauffage de l'eau, chauffage industriel) et des produits (carburant, plastique, textile) qui sont essentiels pour la société et l'économie. La Banque Scotia est consciente que le secteur pétrolier et gazier est une partie importante de sa stratégie carboneutre, étant donné la taille et le profil d'émissions du secteur.

Ce secteur produit des émissions en amont durant la production, la collection et le traitement, particulièrement du méthane (CH₄), un gaz à effet de serre extrêmement puissant, bien que de plus courte durée que le dioxyde de carbone³³. Les émissions en amont sont aussi émises par l'utilisation de carburant pour générer l'électricité nécessaire aux opérations. Les émissions en aval du secteur peuvent également être importantes. L'industrie de raffinage d'huile de pétrole est la troisième émettrice « statique » (c.-à.-d. non liée au transport) de gaz à effet de serre en importance au monde par sa contribution de 6 % de toutes les émissions de gaz à effet de serre industriels. Plus particulièrement, le CO₂ compte pour environ 98 % des gaz à effet de serre émis par les raffineries de pétrole³⁴. Étant donné qu'ils sont utilisés mondialement, les produits du pétrole raffiné et du gaz sont une source d'émissions dans plusieurs secteurs.

Afin de répondre à la demande changeante et faire place à un avenir faible en carbone, le secteur pétrolier et gazier devra continuer d'innover et de se transformer. De nombreuses activités de décarbonisation initiées par le secteur sont possibles et, dans beaucoup de cas, déjà en cours, y compris : l'électrification du forage et de l'extraction en amont, la détection de fuites de méthane améliorée, l'investissement dans le captage de l'hydrogène et du carbone et les technologies d'utilisation et de stockage³⁵. Nous sommes conscients que l'exécution de cette transition nécessitera un investissement de capital et de soutien stratégiques importants. Bien que les entreprises du secteur pétrolier et gazier comptent moins de 2 % des acceptations et des prêts en cours de la Banque, ce secteur est pour nous une occasion de travailler avec ces entreprises pour progresser vers un futur carboneutre.

Le pétrole et le gaz continueront de jouer un rôle dans l'économie mondiale dans un avenir rapproché. Le scénario de politiques énoncées de l'AIE prévoit une augmentation de la demande en pétrole, qui passera d'environ 88 millions de barils par jour en 2019 à 104 millions par jour en 2030³⁶. Bien que d'autres scénarios de l'AIE considèrent des trajectoires différentes pour la demande de pétrole sur la même période, y compris une forte baisse selon le scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'AIE, aucune ne suggère une disparition de la demande d'ici 2030 ou même 2050.

SOURCES D'ÉMISSIONS COURANTES DE CE SECTEUR

Les sables bitumineux du Canada comptaient pour 11 % des émissions du pays en 2019³⁷. Les émissions financées de CO₂ et de CH₄ se trouvent dans les processus en amont et intermédiaires, dont les suivants :

- En amont : Exploration et production de pétrole et de gaz naturel (plateformes pétrolières et gazières extracôtières et chevalets de pompage intracôtières).
- Intermédiaires : Traitement, stockage et transport.
- En aval : Les émissions du raffinement en aval sont seulement incluses pour les sociétés pétrolières intégrées.

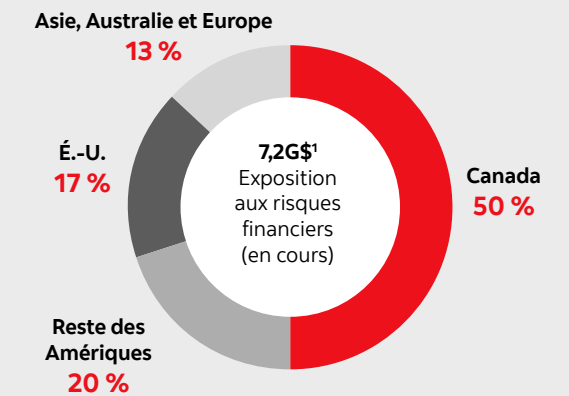
³³ AIE (2020), *Outil de suivi du méthane (Methane Tracker) 2020*, AIE, Paris

³⁴ ScienceDaily, 2021, *We can expect more emissions from oil refineries in the near-term future, analysis finds*

³⁵ AIE, *Oil demand by scenario, 2010-2030*, AIE, Paris

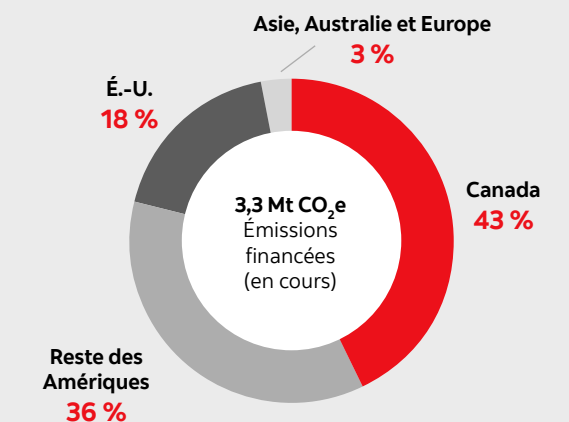
³⁶ McKinsey & Company, 2020, *The future is now: How oil and gas companies can decarbonize*

³⁷ ACP, *Le changement climatique*, Janvier 2022



¹ Montants en cours en \$ CA, au 31 octobre 2019.

Remarque : Les émissions financées dans le secteur pétrolier et gazier ne prennent en compte que celles des sociétés d'exploration et de production et des sociétés intégrées.



Remarque : Les émissions financées dans le secteur pétrolier et gazier ne prennent en compte que celles des sociétés d'exploration et de production et des sociétés intégrées.

Figure F. Exposition aux risques financiers liés au secteur pétrolier et gazier, à la fin de 2019

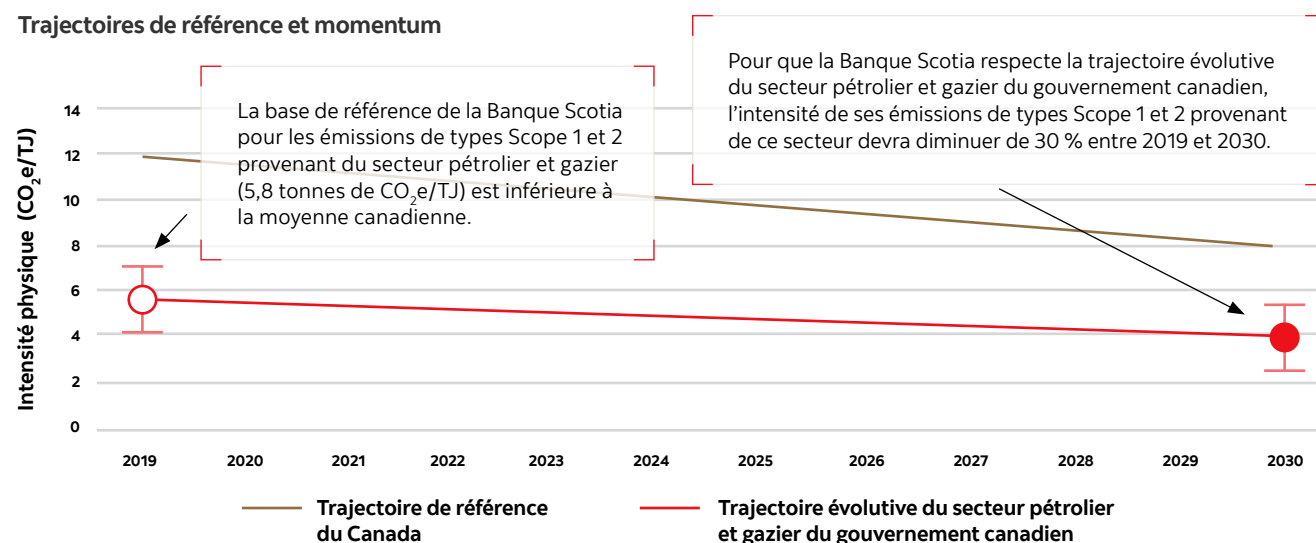


Figure G. Base de référence de la Banque Scotia pour le secteur pétrolier et gazier, trajectoires de référence pour la réduction des émissions et cible de réduction des émissions pour 2030³⁸

Objectif sectoriel

La Banque Scotia a pour objectif de réduire de 30 % l'intensité des émissions de CO₂e de types Scope 1 et 2 pour son portefeuille Pétrole et gaz d'ici 2030.

Ce portefeuille comprend des producteurs qui opèrent dans des régions largement réglementées au Canada et à l'étranger. Nous anticipons que ces réglementations évolueront au fil du temps et que de plus en plus de stratégies d'affaires de clients incluront des cibles de réduction des émissions, ce qui sera évalué durant notre processus d'autorisation du crédit.

L'annonce des objectifs carboneutres de 2050 et intérimaires de plusieurs de nos clients producteurs de pétrole est encourageante. La Banque Scotia appuiera tous ses clients dans leurs efforts pour atteindre ces objectifs au cours des années à venir.

La base de référence de la Banque Scotia pour les émissions (de types Scope 1 et 2) de son portefeuille de clients du secteur pétrolier et gazier est inférieure à la moyenne de l'industrie canadienne³⁹. Actuellement, la base de référence de l'intensité des émissions de types Scope 1 et 2 de notre portefeuille est de 5,8 t CO₂e/TJ. D'ici 2030, l'intensité des émissions de ce portefeuille devrait diminuer d'environ 30 % afin de suivre la trajectoire évolutive du gouvernement canadien⁴⁰.

Mécanismes pour diminuer les émissions de ce secteur

Bien que les plans sectoriels et les exigences réglementaires existants devraient réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier, des efforts supplémentaires devront être déployés pour atteindre la cible d'intensité de notre portefeuille pour ce secteur (voir la figure G ci-dessus). Ces actions ou mécanismes sont résumés dans le tableau C.

Mécanismes	Intensité des émissions – Scope 1 et 2 (tonnes de CO ₂ e/TJ)	Commentaires
Base de référence de 2019	5,8	7,8 La base de référence actuelle de la Banque Scotia (5,8 tonnes de CO ₂ e/TJ) est déjà inférieure à celle de l'objectif pour 2030 du plan climatique renforcé du Canada (7,8 tonnes de CO ₂ e/TJ).
Scénario momentum		Les objectifs des entreprises qui ont fixé des objectifs et produit des rapports sont combinés avec le scénario de référence de politiques d'ECCC en place jusqu'au mois de septembre 2020 pour les entreprises qui n'ont pas fixé d'objectifs.
1 Établissement des cibles pour 2030 pour les autres entreprises¹		Parmi les 20 entreprises ayant le risque le plus élevé, 5 entreprises nord-américaines ont annoncé des objectifs pour les émissions de types Scope 1 et 2. Il est attendu que parmi les 30 entreprises nord-américaines ayant le plus grand risque (56 % du risque total), celles qui n'ont pas déclarés d'objectifs fixeront des objectifs pour 2030 aussi ambitieux que la moyenne des 5 entreprises ayant des objectifs pour les émissions de types Scope 1 et 2.
2 Réduction du méthane¹		En plus des mécanismes ci-dessus, on suppose que les gouvernements continueront d'encourager les entreprises nord-américaines à mettre en place des technologies de réduction du méthane à coût net nul; les autres entreprises poursuivent leurs activités normales.
Intensité des émissions attendues en 2030 après l'exécution des mécanismes	4,0	5,8 L'intensité des émissions attendue après l'exécution des mécanismes 1 et 2 pointe vers une réduction de 31 % comparativement à la base de référence de 2019. Le portefeuille de la Banque Scotia est déjà en dessous de la trajectoire de référence.
<p>Les chiffres sont basés sur des estimations et des hypothèses et les barres d'erreurs indiquent la déviation relative attendue</p>		
<p>¹ Les mécanismes 1 et 2 sont basés sur l'interaction entre le client et les entreprises en Amérique du Nord. Le tout s'explique par le fait qu'il est probablement plus faisable pour la Banque Scotia d'influencer ces clients jusqu'en 2030 et de se concentrer sur d'autres clients à la prochaine phase.</p>		

Figure H. Impact des mécanismes sur la réduction des émissions du portefeuille Pétrole et gaz d'ici 2030

³⁸ Les estimations s'amélioreront. En effet, la Banque Scotia continue de résoudre les principaux problèmes associés aux estimations sur les émissions de pétrole et de gaz, y compris la comptabilisation des différences entre les émissions des sociétés apparentées/affiliées, la disponibilité accrue des données pour les sociétés fermées et des facteurs d'émissions plus précis pour estimer les émissions des clients.

³⁹ Les données sur les émissions de 2019 proviennent des projections sur les émissions dans le scénario de référence pour 2030. (Les données portent sur des émissions de type Scope 1. Celles de type Scope 2 sont estimées selon une part proportionnelle de type Scope 1.) Les données sur la production de pétrole et de gaz de 2019 proviennent du scénario de référence sur la production brute de pétrole et de gaz naturel, dans le rapport Avenir énergétique du Canada en 2020, publié par la Régie de l'énergie du Canada.

⁴⁰ La trajectoire évolutive du gouvernement canadien présume que de nouvelles politiques sur le climat seront établies pour s'ajouter au [Cadre pancanadien 2016](#). Les données sur les émissions liées au pétrole et au gaz pour cette trajectoire suivent le plan climatique renforcé du Canada dans le document [Projections des émissions de gaz à effet de serre d'ECCC](#) (tableau 2, page 3), et un scénario évolutif de la production de pétrole brut et de gaz naturel provenant du rapport [Avenir énergétique du Canada en 2020](#).

Il existe différents mécanismes que nous pouvons utiliser pour encourager la décarbonisation du secteur pétrolier et gazier. Voici quelques exemples :

Catégories de mécanismes	Mécanismes à considérer	Échéance
Tendances de réduction des émissions du client : champs d'application 1 et 2	Collaboration avec les clients pour continuer de réduire leurs émissions, en particulier parce que la majorité s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050	2030
	Soutien continu aux clients dans leurs processus d'amélioration de l'efficacité, menant à la réduction continue de l'intensité des émissions liées à la production pour le pétrole brut et le gaz naturel.	
Tendances de réduction des émissions du client : compensation et élimination	Programmes de compensation des clients pour les émissions qui ne peuvent pas être éliminées.	
	Financement de projets d'élimination du carbone.	
Changement de la composition du portefeuille	Financement de projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC).	2030
	Soutien aux emprunteurs ayant de bons programmes ESG (p. ex., engagements à atteindre la carboneutralité).	
	Électrification des sites de projet en les reliant au réseau, et investissement dans l'électricité au gaz naturel et l'énergie solaire pour alimenter les sites de forage.	
	Augmentation des investissements dans des sources alternatives faibles en carbone (p. ex., biocarburant, carburant synthétique).	
Promotion des politiques	Augmentation des investissements dans la création d'infrastructures de l'hydrogène (p. ex., bleu, à partir de gaz naturel, ou vert, à partir de l'électrolyse).	2030
	Promotion des incitatifs gouvernementaux pour accélérer les améliorations opérationnelles et le développement de l'hydrogène propre à l'échelle de l'industrie.	
	Promotion du soutien gouvernemental pour l'accélération des projets de capture et de stockage de carbone (CUSC).	
	Favorisation de la collecte et de la distribution des données de haute qualité utiles à la prise de décisions.	

Tableau C. Mécanismes potentiels pour réduire les émissions du portefeuille Pétrole et gaz de la Banque Scotia

En plus des mécanismes utilisés pour appuyer la réduction des émissions de types Scope 1 et 2 de nos clients du secteur pétrolier et gazier, la Banque Scotia collaborera avec les clients, les gouvernements et d'autres organisations pour promouvoir une classification qui aidera à diriger des capitaux de façon à assurer une transition de l'énergie simple et juste.

ÉMISSIONS DE SCOPE 3 DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER

Les lignes directrices de l'alliance bancaire Net Zéro demandent de rendre compte des émissions de type Scope 3 de nos clients et de fixer des objectifs pour eux « lorsqu'importantes et lorsque les données le permettent »⁴¹. Or, il est bien connu que ces émissions sont importantes puisqu'elles comprennent les émissions de plusieurs secteurs de l'économie qui utilisent des combustibles fossiles pour les intrants, l'électricité et la génération de chaleur, et le transport.

À l'heure actuelle, les émissions de type Scope 3 propres à une entreprise ne sont pas largement accessibles quel que soit le secteur, y compris celui du pétrole et du gaz, et les données qui sont accessibles sont souvent estimées selon l'ensemble du secteur, et non propres à une entreprise; elles sont de ce fait inutiles pour la gestion des émissions du portefeuille. En l'absence de données fiables et de qualité sur les émissions de type Scope 3 des clients, la Banque Scotia s'est servie des estimations découlant des données sectorielles compilées et a estimé que ses émissions financées de type Scope 3 dans son portefeuille Pétrole et gaz sont de **65 tCO₂/TJ** (intensité physique).

De plus, en nous fondant sur la trajectoire momentum nord-américaine pour le secteur pétrolier et gazier, ainsi que sur la trajectoire du Scénario de développement durable (rapport WEO) de l'AIE pour l'Amérique du Nord, nous estimons que les émissions de type Scope 3 de ce secteur pourraient être réduites d'environ **15 à 25 % d'ici 2030**. Cela dépendra des mesures prises non seulement par le secteur pétrolier et gazier, mais aussi par de nombreux secteurs industriels et consommateurs qui dépendent actuellement du pétrole et du gaz, surtout pour le transport (gazoline, diesel, carburants d'aviation), les produits pétrochimiques, les procédés industriels, la production de chaleur et l'électricité.

Cette estimation des émissions de type Scope 3 de notre portefeuille Pétrole et gaz sert de point de départ à une analyse plus fouillée. Au fil de l'amélioration des données sur les émissions relevant de ce portefeuille, nous nous efforcerons de rajuster notre estimation; le rapport Virage carboneutre 2023 de la Banque Scotia comprendra une cible de réduction des émissions de type Scope 3 de notre portefeuille Pétrole et gaz.

⁴¹IF, Déclaration de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA), consultée janvier 2022

ÉNERGIE ET SERVICES PUBLICS

Le secteur de l'énergie et des services publics est l'un des plus intenses en émissions de notre portefeuille, et la Banque Scotia finance et octroie des prêts directement à ce secteur au Canada, aux États-Unis et ailleurs. Les services publics distribuent l'électricité produite aux clients et le secteur est essentiel pour répondre aux besoins quotidiens de la société. Il comprend la production, la transmission et la distribution de l'électricité aux clients résidentiels, commerciaux et industriels. La production d'électricité nécessite des générateurs alimentés par diverses sources d'énergie, parmi lesquelles on trouve les énergies renouvelables (p. ex., énergies hydroélectrique ou solaire), l'énergie nucléaire, le gaz naturel, le pétrole et le charbon. Les types de propriétaires de ces services sont également variés : des investisseurs (le plus souvent), des entités publiques et fédérales ou des coopératives⁴².

Dans le monde entier, c'est le secteur industriel qui consomme le plus d'électricité, suivi par le résidentiel et le commercial et, dans une moindre mesure, par le secteur du transport (voir figure I)⁴³. L'électricité au Canada provient largement de sources sans émissions, principalement de l'hydroélectricité et de l'énergie nucléaire (voir figure J)⁴⁴. Les sources de production varient grandement entre les provinces et les territoires. En 2018, le gouvernement fédéral a également annoncé des règlements pour éliminer progressivement la production d'électricité au charbon d'ici 2030 – beaucoup de régions l'ayant déjà fait⁴⁵. En comparaison, la production d'électricité aux États-Unis provient essentiellement du gaz naturel, suivi de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables (voir figure J)⁴⁶.

⁴²Electricity generation, capacity, and sales in the United States – U.S. Energy Information Administration (EIA)

⁴³AIE, Consommation d'électricité totale finale par secteur, 1971-2018, AIE, Paris

⁴⁴REC – Fiche de renseignements Avenir énergétique du Canada en 2021 : Électricité (cer-rec.gc.ca)

⁴⁵Gouvernement du Canada. L'abandon graduel du charbon et l'Alliance :

Énergiser au-delà du charbon

⁴⁶U.S. Energy Information Administration (EIA), Electricity in the U.S.

⁴⁷AIE, Consommation d'électricité totale finale par secteur, 1971-2018, AIE, Paris

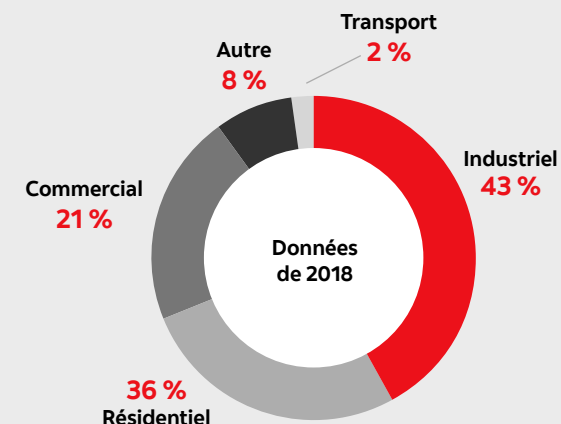
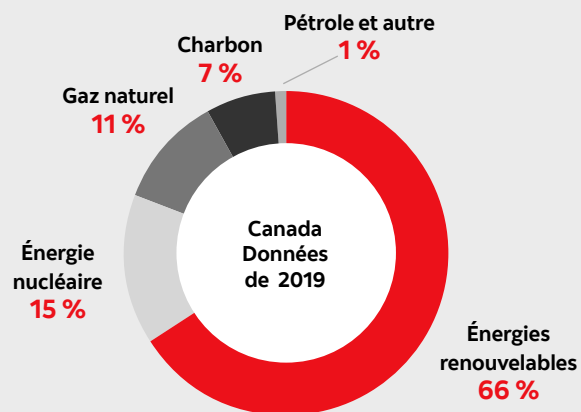


Figure I. Consommation d'électricité totale finale, par secteur⁴⁷

A : PRINCIPALES SOURCES D'ÉNERGIE UTILISÉES POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (CANADA)



B : PRINCIPALES SOURCES D'ÉNERGIE UTILISÉES POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ (É.-U.)

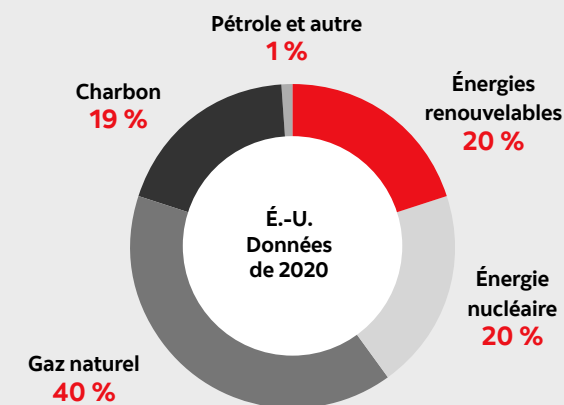


Figure J. Principales sources d'énergie utilisées pour la production d'électricité au Canada et aux États-Unis, en TWh^{44,46}

Bien que les combustibles fossiles continuent de jouer un rôle important dans la production d'électricité en Amérique du Nord, et ailleurs dans le monde, le secteur de l'énergie et des services publics est en pleine transition. Beaucoup d'entreprises du secteur publient leurs cibles et plans carboneutres, tout en rendant compte des conséquences sur le climat. Une grande partie de ces clients investissent dans des sources d'énergie plus propres et renouvelables, un virage rendu possible par la réduction des coûts de ces sources. Par exemple, le coût médian global (mesuré en dollars par MWh) de l'énergie éolienne terrestre et en mer, et de l'énergie solaire photovoltaïque utilisée à des fins commerciales a diminué entre 2015 et 2020^{48,49}. En parallèle, les gouvernements de nombreux pays où la Banque Scotia exerce ses activités encouragent le développement d'une plus grande quantité de sources d'énergie renouvelable au moyen de nouveaux incitatifs et règlements. Le gouvernement du Canada établit des normes de rendement de la production d'électricité au gaz naturel et alloue des ressources pour augmenter la place de l'hydrogène dans les systèmes énergétiques du pays^{50,51}. Les opérateurs de réseaux électriques investissent également dans l'augmentation de leur capacité de transmission, le réseau intelligent et le stockage auxiliaire pour les énergies renouvelables.

Comme l'électrification faible en carbone est une stratégie clé de la décarbonisation de l'économie nord-américaine, on prévoit que le secteur de l'énergie et des services publics continuera de croître. Le rapport Avenir énergétique 2020 de la Régie canadienne de l'énergie prévoit une augmentation de la demande, qui passera de 555 TWh en 2018 à 733 TWh en 2050, ainsi qu'une forte augmentation pour le secteur du transport (voir figure K)⁵². Aux États-Unis, on prévoit que la demande d'électricité augmentera dans tous les secteurs, en particulier dans celui du transport (voir figure L)⁵³.

⁴⁸ AIE (2015), Coûts prévisionnels de production de l'électricité 2015, AIE, Paris

⁴⁹ AIE (2020), Coûts prévisionnels de production de l'électricité, AIE, Paris

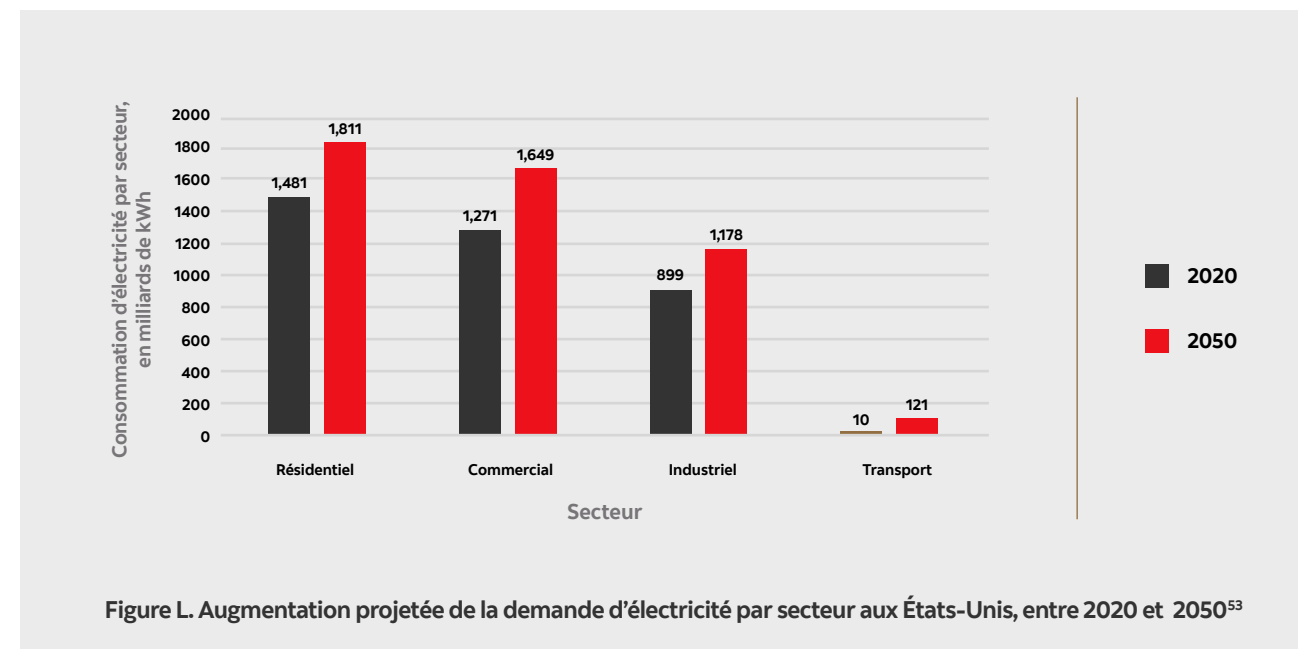
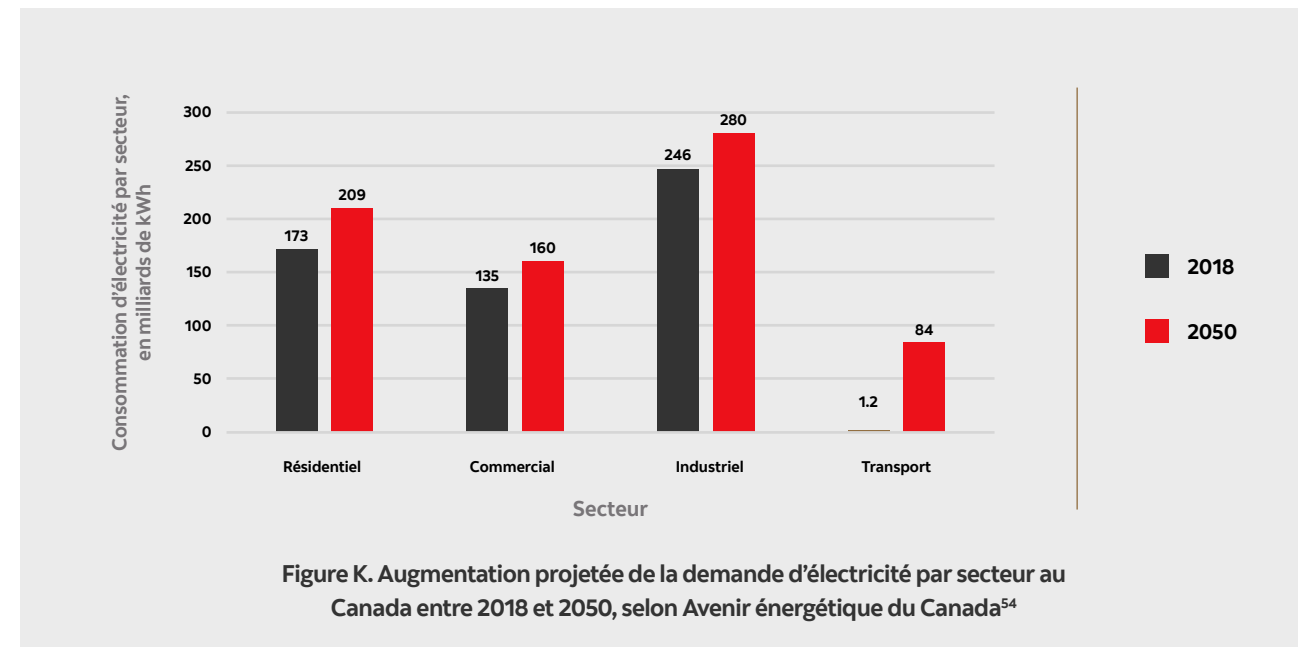
⁵⁰ Gouvernement du Canada (2018), Mesures fédérales pour une croissance économique propre : Électricité

⁵¹ Gouvernement du Canada (2021), Stratégie relative à l'hydrogène

⁵² REC - Avenir énergétique du Canada 2020 - Résultats (cer-rec.gc.ca)

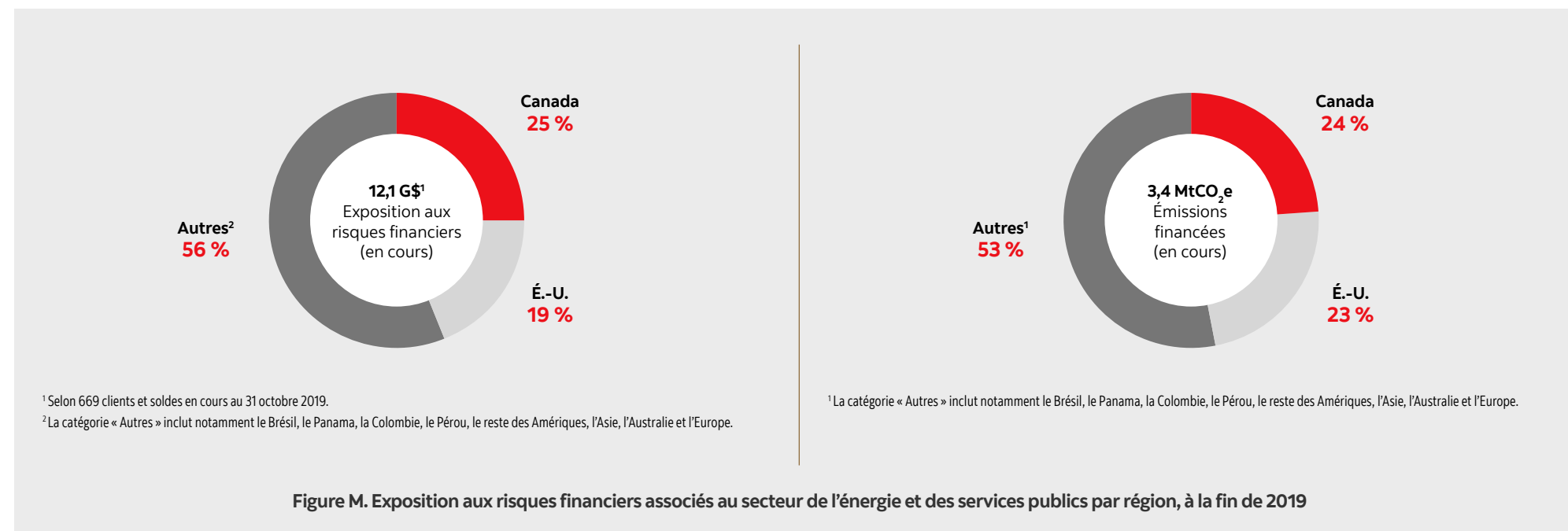
⁵³ US Energy Information Administration, (2021), Annual Energy Outlook 2021 - Electricity

⁵⁴ REC - Avenir énergétique du Canada 2020 - Résultats, données de la figure R.17



Exposition sectorielle

Les cibles de la Banque Scotia comprennent les émissions de types Scope 1 et 2 de la partie de son portefeuille international (Canada compris) liée à la production d'électricité dans le secteur de l'énergie et des services publics. Les émissions de type Scope 3 étant jugées négligeables par rapport à celles de types Scope 1 et 2 pour ce secteur, elles sont exclues du calcul de nos émissions financées de base et de nos cibles de décarbonisation pour le moment. La figure M montre la diversité internationale du portefeuille de la Banque.



SOURCES D'ÉMISSIONS COURANTES DE CE SECTEUR

- Combustion de carburants (p. ex., transformation des gaz naturels en électricité) pour la production d'électricité.
- Pertes d'énergie en raison de transformations inefficaces.

Trajectoires de référence et momentum

Le portefeuille Énergie et services publics de la Banque est mondial. Nous avons donc opté pour la trajectoire visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 de l'AIE comme trajectoire de référence pour ce secteur, l'AIE étant l'une des rares sources offrant le niveau de détail requis pour servir de base.

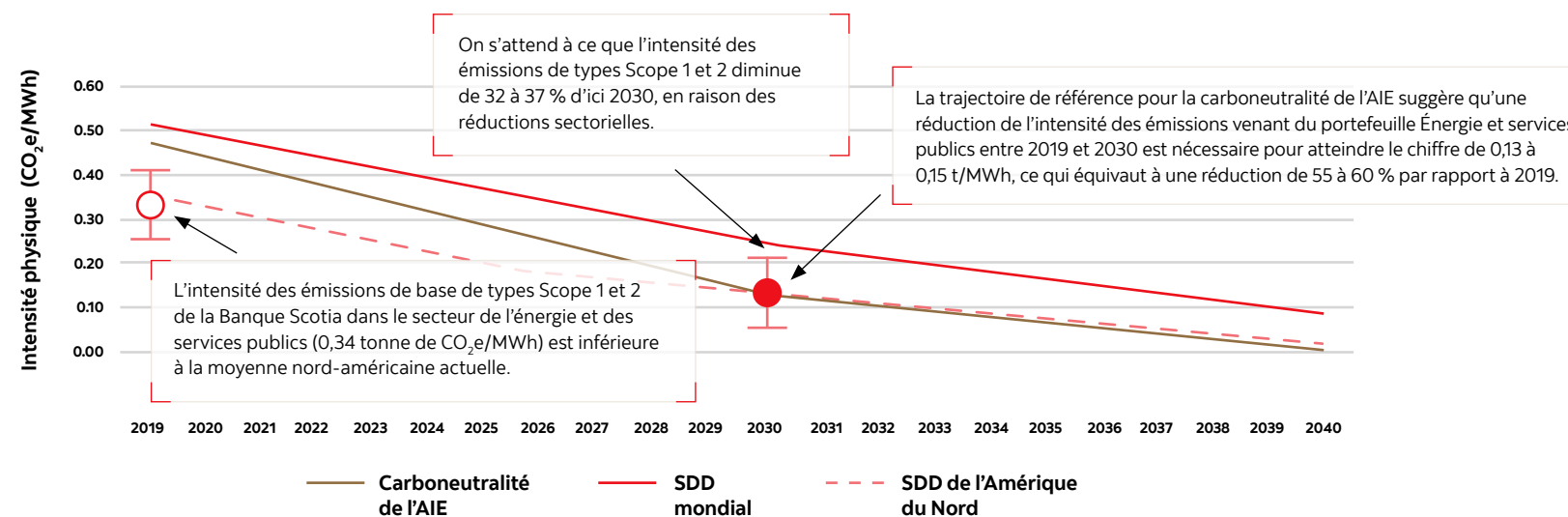


Figure N. Base de référence de la Banque Scotia pour les émissions de types Scope 1 et 2 du secteur de l'énergie et des services publics, trajectoires de référence pour la réduction des émissions et cible de réduction des émissions pour 2030

Éléments de la trajectoire	Trajectoire de carboneutralité de l'AIE (2021)
Objectif de température	1.5 degré
Année cible pour la carboneutralité	2050
Couverture régionale	Monde
Principales caractéristiques des trajectoires	Carboneutralité dans le secteur de l'énergie d'ici 2040 à travers le monde et d'ici 2035 dans les économies avancées. Réduction progressive du charbon à la production soutenue dans les économies avancées d'ici 2030. 90 % de la production mondiale d'électricité en 2050 vient de sources renouvelables, où les énergies solaire photovoltaïque et éolienne comptent pour env. 70 %.

Tableau D. Caractéristiques de la trajectoire de carboneutralité de l'AIE

Objectif sectoriel

La Banque Scotia s'engage à réduire de 55 à 60 % l'intensité des émissions financées de types Scope 1 et 2 pour son portefeuille Énergie et services publics d'ici 2030.

L'intensité des émissions de base (de types Scope 1 et 2) de la Banque Scotia, soit 0,34 tonne de CO₂e/MWh⁵⁵, est plus faible que la moyenne nord-américaine actuelle.

On prévoit que l'intensité diminuera en raison des réductions sectorielles (p. ex., la trajectoire momentum), mais que des mesures additionnelles seront nécessaires pour atteindre une intensité des émissions du portefeuille en 2030 qui soit alignée sur la trajectoire pour la carboneutralité de l'AIE. De plus, pour être conforme à cette trajectoire, l'intensité des émissions financées de types Scope 1 et 2 du portefeuille Énergie et services publics de la Banque Scotia devra diminuer de 55 à 60 % d'ici 2030.

Mécanismes pour diminuer les émissions de ce secteur

Bien que les plans et les exigences réglementaires actuels du secteur laissent présager une réduction des émissions pour le secteur, des efforts supplémentaires devront être faits pour atteindre l'objectif d'intensité de notre portefeuille (voir figure O). Ces mesures ou mécanismes sont résumés dans le tableau E.

⁵⁵ Calculé en utilisant les acceptations et les prêts en cours pour le secteur de l'énergie et des services publics en date de 2019, selon la méthodologie de la norme PCAF

Mécanismes	Intensité des émissions (tonne de CO ₂ e/MWh) ¹	Commentaires ²
Base de référence de 2019	0,34	
Scénario de momentum		Les objectifs des entreprises qui ont fixé et déclaré des objectifs sont combinés avec les changements attendus des politiques mondiales existantes pour les entreprises qui n'ont pas fixé d'objectifs.
1 Les autres clients fixent leurs objectifs pour 2030		Interagir avec les 40 plus grands clients de la Banque Scotia qui n'ont pas encore fixé d'objectifs et les aider à en fixer au même niveau que ceux des 15 plus grandes entreprises. Cette interaction devrait réduire l'intensité des émissions de la Banque Scotia d'environ 3 %.
2 Financement de projets d'énergie renouvelable		Le financement de projets d'énergie renouvelable peut changer l'intensité des émissions de la Banque Scotia.
Autres efforts et mécanismes		Les efforts restants nécessaires pour réduire l'intensité des émissions et atteindre l'objectif devraient provenir d'autres mécanismes, par exemple des gouvernements/ sociétés dépassant les objectifs énoncés; le financement d'entreprises d'énergies renouvelables cotées en bourse; et la réduction des prêts menant à de fortes émissions.
Intensité du portefeuille attendue pour 2030 : Selon la trajectoire de carboneutralité de l'AIE après l'exécution des mécanismes	0,14	Réduction de l'intensité pour atteindre l'intensité du portefeuille de 2030 selon la trajectoire de carboneutralité de l'AIE : env. 58 % d'ici 2030 ³ .

Les chiffres sont basés sur des estimations et des hypothèses et les barres d'erreurs indiquent la déviation relative attendue.

¹ Selon les rapports d'entreprise des 20 entreprises les plus à risque qui ont adopté les objectifs.
² Cette analyse est préliminaire, fournie à des fins d'illustration et pourrait changer.
³ Bien qu'il y ait un écart entre l'objectif de 2030 et le scénario momentum que suit la Banque, en raison de données imparfaites, il y a un chevauchement de la barre d'erreur et de ce fait, une occasion d'atteindre le même objectif (voir la diapositive du graphique sur les trajectoires idéales sectorielles).

Figure O. Impact des mécanismes sur la réduction des émissions pour le portefeuille Énergie et services publics d'ici 2030

Catégories de mécanismes	Mécanismes à considérer	Échéance
Améliorations de la qualité des données	Travailler à lier les données sur le CO ₂ aux entités réellement émettrices plutôt que d'effectuer la consolidation au niveau des sociétés de portefeuille.	2030
	Faire le suivi annuel de l'élimination des combustibles fossiles.	
	Affiner davantage les données internes de la Banque Scotia.	
	Suivre les progrès des clients pour les objectifs annoncés.	
Changement de la composition du portefeuille	Financer la croissance des énergies renouvelables.	2030
	Augmenter le soutien pour les services publics plus faibles en émissions de carbone.	
Participation des contreparties	Travailler avec les clients pour assurer la cohérence de leurs objectifs carboneutres.	2030
	Communiquer les cibles et les plans de carboneutralité de la Banque Scotia.	
	Interagir avec les clients à haut rendement pour augmenter leurs cibles de réduction de CO ₂ .	
Promotion des politiques	Faire la promotion de la publication des facteurs d'émissions physiques, de revenus et d'actifs par le gouvernement.	2025
	Faire la promotion de la trajectoire 1,5 °C du gouvernement pour ce secteur.	

Comme pour les autres secteurs, il est nécessaire que les gouvernements fixent des objectifs et mettent en place les bonnes politiques pour que nous puissions atteindre nos objectifs de carboneutralité. Par exemple, le gouvernement des États-Unis vise à ce que le réseau électrique du pays soit entièrement alimenté par des sources d'énergie propre d'ici 2035 pour atteindre ses objectifs. Les mesures prises comprennent la réduction du gaspillage d'énergie, le passage à une électricité plus propre, l'utilisation de véhicules électriques, l'électrification des bâtiments et de certaines composantes de l'industrie, et la démocratisation de nouvelles sources d'énergie.

Le gouvernement du Canada éliminera progressivement l'électricité au charbon partout au pays d'ici 2030, en augmentant l'approvisionnement en électricité sans émissions. Parallèlement, il travaille pour lier plus de parties du système économique à ce type d'approvisionnement. Afin d'accélérer l'électrification de son économie, le Canada aura besoin de produire deux à trois fois plus d'énergie propre qu'actuellement d'ici 2050. Le pays est déjà un chef de file en matière d'électricité sans carbone, produisant environ 82 % de son électricité à partir de sources sans émissions, comme l'hydroélectricité et les énergies éolienne, solaire et nucléaire, et le gouvernement du Canada entend continuer sur cette lancée⁵⁶.

Dans la foulée de ce qui précède, le plan climatique canadien 2021 engage le gouvernement fédéral à investir dans la réduction des émissions liées à l'électricité générée à partir de combustibles fossiles et à relier encore plus d'endroits à des sources d'électricité non émettrices.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À L'HABITATION

En 2019, environ 55 % des acceptations et des prêts en cours de la Banque Scotia à l'échelle mondiale (exclusion faite des prêts personnels et des cartes de crédit) provenaient de titulaires de prêts hypothécaires au Canada, et 84 % des prêts hypothécaires à l'habitation de la Banque Scotia avaient été consentis au Canada.

Pour que la Banque atteigne la carboneutralité, il faut que le secteur immobilier résidentiel se décarbonise. Les émissions liées au secteur sont constituées principalement d'émissions directes de type Scope 1 (chauffage résidentiel au pétrole ou au gaz naturel) et de type Scope 2 (consommation d'électricité pour l'éclairage, l'alimentation d'appareils, le chauffage et la climatisation), et ce, pour tous les types de prêts hypothécaires. Les émissions de type Scope 3 étant jugées négligeables par rapport à celles de types Scope 1 et 2 pour ce secteur, elles sont exclues de notre analyse pour le moment.

On estime les émissions financées de types Scope 1 et 2 de la Banque pour les prêts hypothécaires à l'habitation à 2,3 Mt CO₂e. Cependant, il faut tenir compte de la marge d'erreur importante associée à cette valeur, calculée à l'aide des moyennes provinciales de l'intensité des émissions et de la superficie des résidences^{57, 58}.

Le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation a un rôle important à jouer pour que l'économie canadienne devienne carboneutre d'ici 2050. Dans le document Un Canada propre, le gouvernement du Canada fixe la cible de 2030 à 513 Mt CO₂e pour l'ensemble de l'économie du pays (soit une diminution de 302 Mt CO₂e par rapport à 2017); d'ici là, le secteur du bâtiment devrait réduire ses émissions de 44 Mt CO₂e, c'est-à-dire 15 % du total⁵⁹. On s'attend à ce que la consommation d'énergie dans le secteur de l'habitation augmente en raison des conditions climatiques (qui se traduisent par une augmentation des besoins de climatisation) ainsi que de la croissance prévue de la population et de la superficie totale des résidences. Pour atteindre les cibles d'atténuation se rapportant au secteur du bâtiment au sens large et, par extension, au portefeuille de prêts résidentiels de la Banque Scotia, il est donc indispensable d'améliorer l'efficacité énergétique du chauffage résidentiel et de l'électrifier.

Tableau E. Mécanismes potentiels pour réduire les émissions du portefeuille Énergie et services publics de la Banque Scotia

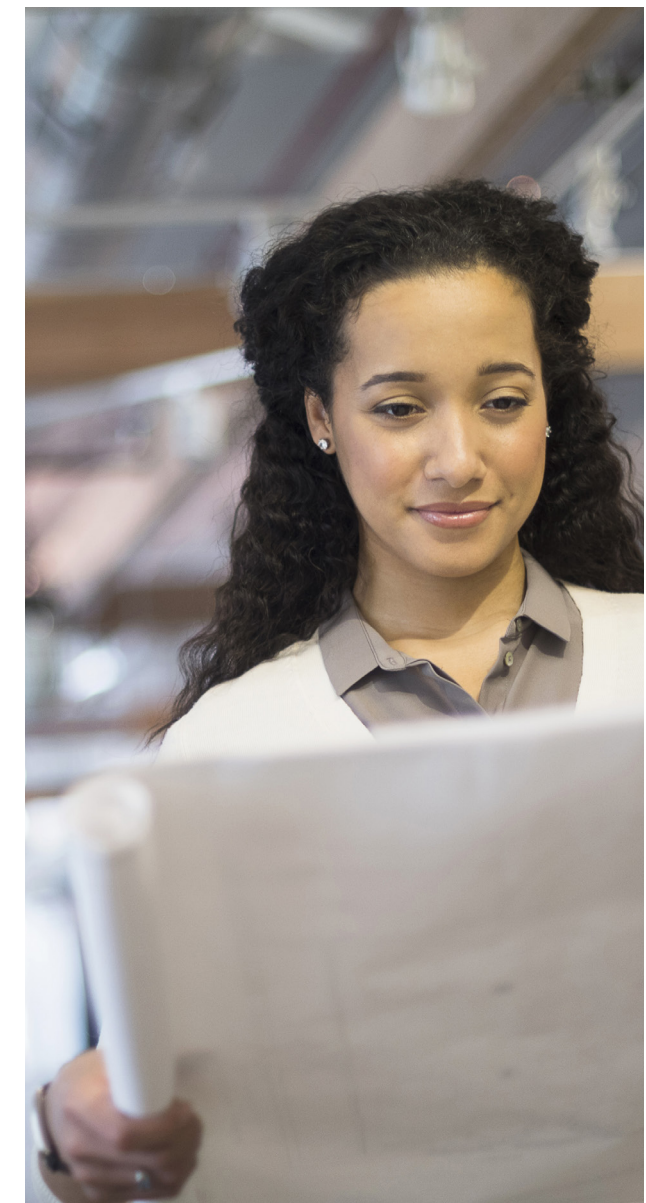
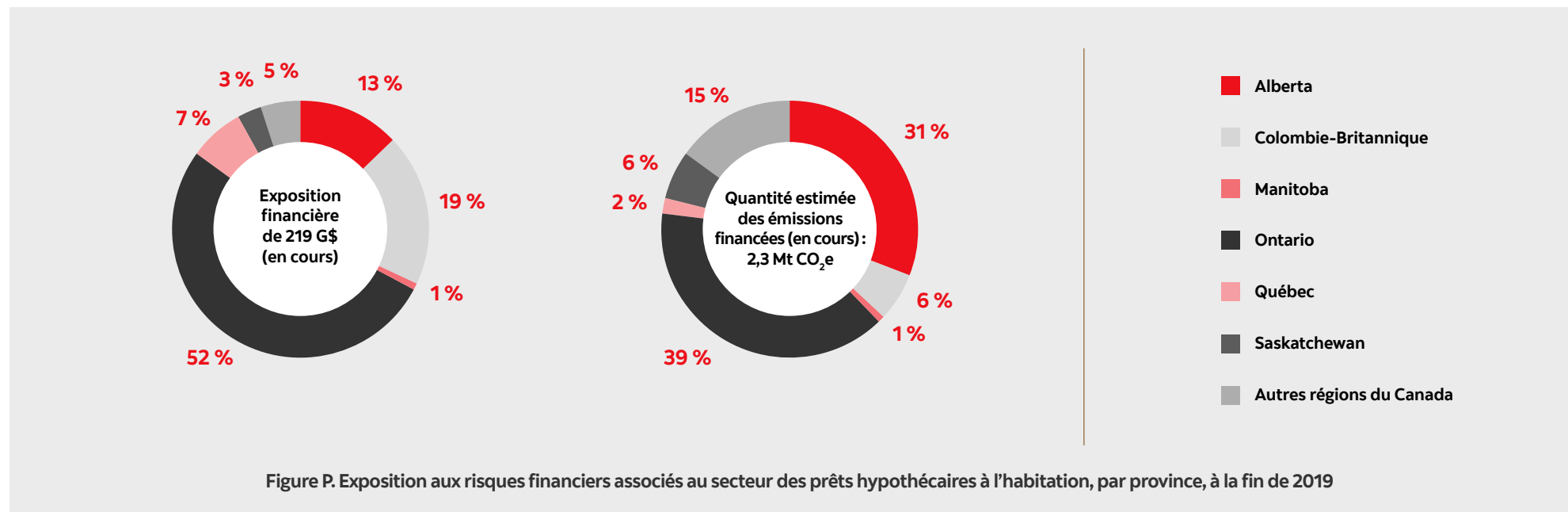
⁵⁶ Plan climatique du gouvernement canadien 2020

⁵⁷ La cote PCAF de qualité des données calculée par la Banque Scotia pour ses émissions financées dans le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada est de 4,5 en raison des limites des données.

⁵⁸ Les cotes PCAF de qualité des données varient de 1 (excellente) à 5 (mauvaise).

⁵⁹ Gouvernement du Canada – Un Canada propre : protéger l'environnement et faire croître notre économie 2019

Exposition sectorielle (exercice 2019)



SOURCES D'ÉMISSIONS COURANTES DU SECTEUR DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À L'HABITATION

Voici les principales sources d'émissions résidentielles⁶⁰ :

66%

Chauffage

19%

Chauffage de l'eau

10%

Électroménagers

3%

Éclairage

2%

Climatisation

⁶⁰Ressources naturelles Canada – Émissions de GES au Canada par secteur 2018

Trajectoires de référence et momentum

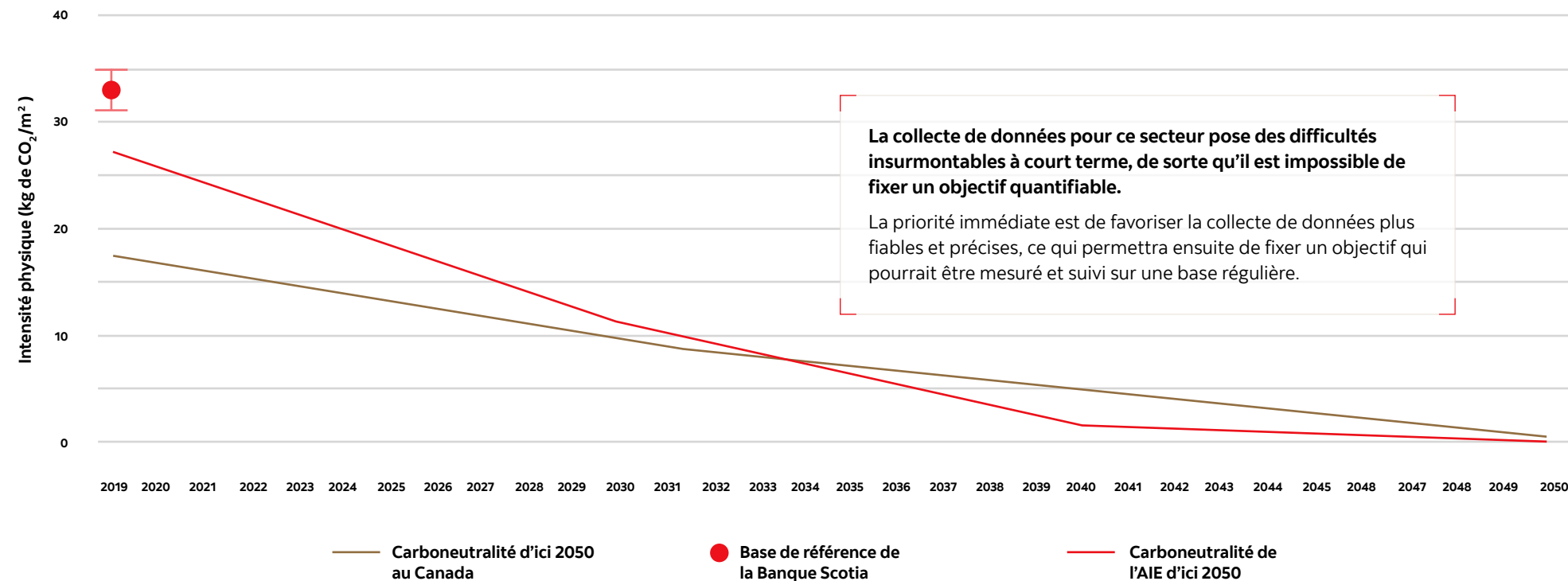


Figure Q. Estimation des trajectoires de référence pour le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation

Comme la majorité des prêts hypothécaires à l'habitation de la Banque Scotia ont été consentis au Canada, la Banque a sélectionné une trajectoire de référence menant à la carboneutralité au pays d'ici 2050 (qui vise une augmentation de température de 1,5 °C) pour le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation⁶¹.

Propre au Canada, cette trajectoire combine des projections qui sont tirées de diverses sources et reposent sur plusieurs hypothèses concernant les émissions et la superficie des immeubles résidentiels; elle n'est donc pas nécessairement optimale⁶².

⁶¹ Définie à l'interne, cette trajectoire repose sur les données du rapport *Perspectives énergétiques canadiennes 2021 de l'Institut de l'énergie Trottier*.

⁶² À mesure qu'elle obtiendra de meilleures données, la Banque Scotia tâchera d'harmoniser sa trajectoire avec celle du gouvernement pour le Canada. De plus, elle se tiendra au courant de l'évolution de cette dernière.

Éléments de la trajectoire	Trajectoire de carboneutralité d'ici 2050 du Canada
Objectif de température	1,5 degré
Année cible pour la carboneutralité	2050
Couverture régionale	Canada
Principales caractéristiques des trajectoires	<p>Cette trajectoire utilise les projections d'émissions Carboneutralité d'ici 2050 des Perspectives énergétiques canadiennes 2021.</p> <p>Le scénario d'émissions impose une cible d'émissions d'ici 2030.</p> <p>La superficie est estimée selon les données de 2018 pour le secteur résidentiel canadien et les projections de croissance du scénario de référence 2021 d'ECCC.</p>

Tableau F. Caractéristiques de la trajectoire de carboneutralité d'ici 2050 du Canada

Objectif sectoriel

Les données sur les émissions de GES des immeubles résidentiels sont très difficiles d'accès.

Celles qui sont disponibles se fondent habituellement sur les moyennes provinciales et ne représentent donc pas le portefeuille de prêts hypothécaires de la Banque Scotia. De plus, les renseignements sur la superficie découlent d'estimations, ce qui complexifie le calcul de l'intensité des émissions. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'établir une valeur de référence précise pour les émissions associées aux prêts hypothécaires ni de déterminer l'ampleur des réductions d'après les activités de nos clients. Pour cette raison, nous ne fixons aucun objectif de décarbonisation pour ce secteur à l'heure actuelle.

Mécanismes pour diminuer les émissions de ce secteur

Pour surmonter les difficultés liées au secteur des prêts hypothécaires à l'habitation, il faudra se doter de mécanismes dans plusieurs domaines, en commençant par encourager les activités de calcul et la divulgation des émissions de GES pour les maisons unifamiliales. Malgré le manque de données fiables sur les émissions dans le secteur, la Banque mènera des activités pour en favoriser la décarbonisation (voir le tableau à droite).

Nous tâcherons d'aider nos clients à obtenir des données plus détaillées et de meilleure qualité avant de fixer un objectif mesurable pouvant faire l'objet d'un suivi continu.

Difficultés à surmonter	Mécanismes à considérer	Échéance
Qualité des données	Collaborer avec les experts du secteur, le gouvernement et nos pairs pour améliorer la disponibilité et la qualité des données.	Moyen terme
Sensibilisation des clients	Promouvoir les incitatifs gouvernementaux et l'association à ceux-ci pour favoriser l'efficacité énergétique et le changement de combustible.	Court terme
Promotion des politiques	Promouvoir les politiques en faveur du changement de combustible, de l'écologisation de l'approvisionnement en électricité, de l'étiquetage énergétique et de normes minimales pour les bâtiments.	Moyen terme

Tableau G. Mécanismes potentiels de réduction des émissions pour le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation

AGRICULTURE

On estime qu'environ 30 % des émissions financées de types Scope 1 et 2 de la Banque Scotia dans les quatre secteurs prioritaires proviennent du secteur de l'agriculture, dont la décarbonisation est essentielle dans le cadre de notre stratégie de carboneutralité. Les émissions de type Scope 3 étant jugées négligeables par rapport à celles de types Scope 1 et 2 pour ce secteur, elles sont exclues de notre analyse pour le moment.

Le portefeuille agricole de la Banque Scotia compte environ 60 % de prêts octroyés au Canada, et les émissions financées du portefeuille agricole canadien se chiffrent à environ 3,9 Mt CO₂e. Cependant, la marge d'erreur associée à cette valeur est importante, car les données par client ne sont généralement pas disponibles.

Plusieurs activités de décarbonisation sont en cours dans le secteur. Par exemple, le gouvernement du Canada a lancé le programme Solutions agricoles pour le climat pour mener des recherches et promouvoir des pratiques agricoles sobres en carbone⁶³. L'adoption de pratiques agricoles régénératrices (agriculture sans labour ou à préparation limitée du sol, brise-vent, cultures couvre-sol, polyculture, etc.) favorise la santé et la résistance des sols. Les entreprises qui participent au florissant marché du carbone exploitent des terres agricoles aux fins de séquestration. Dans la sphère numérique, des logiciels de suivi des émissions sont développés pour aider les agriculteurs à calculer leurs émissions de base et les réductions d'émissions associées à leur exploitation.

Cependant, la décarbonisation continue du secteur agricole présente des difficultés importantes :

- Compte tenu des spécialisations variées du secteur (p. ex., élevage laitier, avicole ou bovin et culture de plantes céréalières et oléagineuses ou du blé), la sélection d'une seule trajectoire et la fixation d'un objectif unique sont impossibles à l'heure actuelle.
- Aucune donnée détaillée n'existe sur l'ensemble des spécialisations du secteur représentées dans le portefeuille de la Banque.
- Il est difficile d'éliminer les émissions dans le secteur agricole, car cela nécessite la coordination de nombreux acteurs; de plus, les sources et la capacité de séquestration sont moins bien comprises.
- Les agriculteurs et la Banque n'ont pas d'emprise sur de nombreuses émissions liées à l'agriculture.

⁶³ Gouvernement du Canada – Solutions agricoles pour le climat, consultée Janvier 2022

Exposition sectorielle

Selon le gouvernement du Canada, en 2019, les émissions du secteur agricole se sont chiffrées à 59 Mt CO₂e, soit 8,1% du total au Canada, dont 29 % des émissions de méthane et 78 % des émissions d'oxyde de diazote⁶⁴.

La même année, les émissions causées par la digestion des animaux d'élevage (fermentation entérique) ont représenté 41 % des émissions agricoles totales et l'épandage d'engrais inorganiques à base d'azote, 24 %⁶⁵.

Le secteur agricole canadien sert aussi de puits de carbone : les terres cultivables ont séquestré 4,2 Mt CO₂e en 2019. Dans la déclaration des CDN du Canada pour 2021⁶⁶, le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'utilisation de technologies propres dans le secteur agricole, à soutenir les actions climatiques sur les fermes (améliorer la gestion de l'azote, augmenter l'adoption des cultures couvre-sol) par des investissements accrus dans les solutions climatiques agricoles et à cibler une réduction de 30 % des émissions associées aux engrais à l'échelle nationale par rapport à 2020, d'ici 2030.

⁶⁴Gouvernement du Canada – Sources et puits de gaz à effet de serre : sommaire 2021

⁶⁵Parties 1 et 3 des données de 2019 tirées du rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada du gouvernement canadien

⁶⁶Contribution déterminée au niveau national du Canada en 2021 en vertu de l'Accord de Paris

⁶⁷Parties 1 et 3 des données de 2019 tirées du rapport d'inventaire national : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada du gouvernement du Canada / Image modifiée de la source suivante : Ministère de l'Agriculture, des Forêts et du Développement économique rural de l'Alberta – Beneficial Management Practices : Environmental Manual for Crop Producers in Alberta / Gouvernement du Canada : Sources et puits de gaz à effet de serre : sommaire 2021

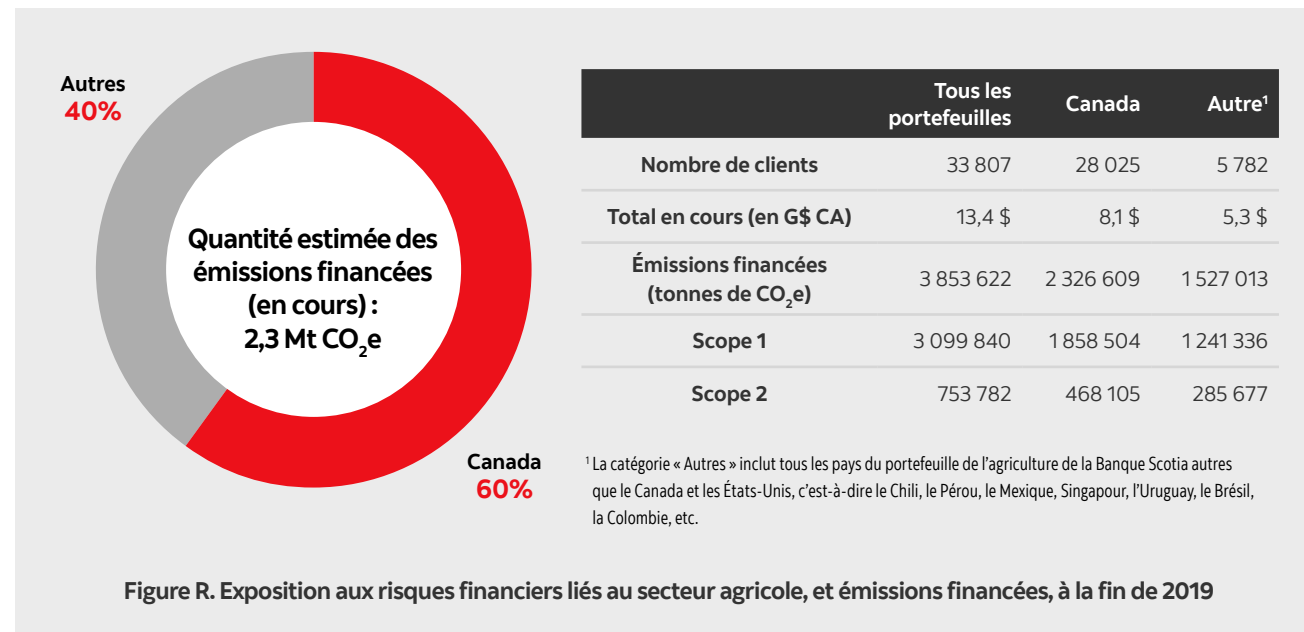


Figure R. Exposition aux risques financiers liés au secteur agricole, et émissions financées, à la fin de 2019

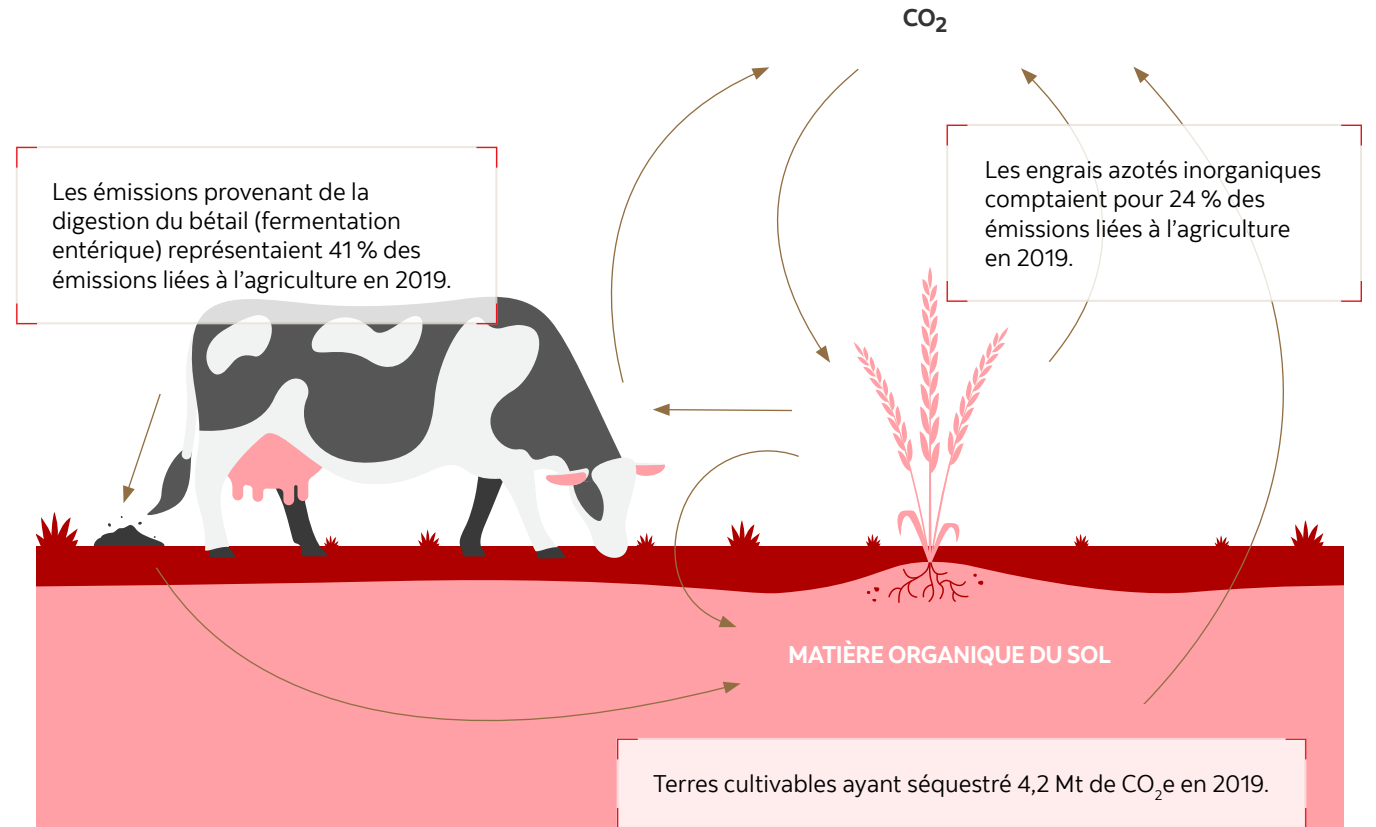


Figure S. Schéma simplifié du cycle des émissions de CO₂e en agriculture⁶⁷

SOURCES D'ÉMISSIONS COURANTES POUR CE SECTEUR⁶⁵ :

- Le méthane (CH₄) produit par la digestion des animaux d'élevage représentait 41 % des émissions agricoles au Canada en 2019.
- L'oxyde de diazote (N₂O) lié à l'épandage d'engrais sur les cultures représentait 24 % des émissions agricoles au Canada en 2019.
- L'utilisation d'essence sur les fermes (combustion stationnaire, transport, procédés agricoles) a également contribué aux émissions du secteur.

Trajectoires de référence et momentum

Comme la majorité des émissions agricoles associées à la Banque Scotia proviennent du Canada, elle a sélectionné le plan climatique 2021 du Canada (Un environnement sain et une économie saine) comme référence pour le secteur agricole (voir le tableau, colonne droite). Cependant, il n'existe aucune trajectoire propre à ce secteur au Canada.

Objectif sectoriel

Étant donné le manque de données de qualité dans le secteur agricole, il est encore trop tôt pour sélectionner une trajectoire et déterminer des objectifs pour le portefeuille agricole canadien de la Banque.

Éléments de la trajectoire	Plan climatique du Canada (2021) ⁶⁸
Objectif de température	2 degrés
Année cible pour la carboneutralité	2050
Couverture régionale	Canada
Principales caractéristiques des trajectoires	<p>Le Canada a un objectif de réduction des émissions de 40 à 45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, conformément à l'Accord de Paris.</p> <p>Le plan climatique du Canada reconnaît explicitement l'ambition de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement à « bien en dessous de 2 °C »; il engage cependant le Canada à une réduction d'un pourcentage relatif plutôt que de viser une limite de température.</p> <p>Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre une économie carboneutre d'ici 2050 grâce à une série d'objectifs de réduction des émissions sur cinq ans, d'augmentations annuelles de la tarification du carbone et de dépenses pour décarboniser certains secteurs sous son contrôle.</p> <p>Des trajectoires sectorielles seront publiées au début de 2022.</p>

Table H. Caractéristiques du plan climatique du Canada

⁶⁸ [Gouvernement du Canada – Plan ministériel 2021-2022 : Environnement et Changement climatique Canada](#) [Nota : Cette trajectoire n'est pas propre au secteur agricole].

Mécanismes pour diminuer les émissions de ce secteur

Malgré le manque de données fiables sur les émissions en émanant à l'heure actuelle, la Banque Scotia mènera plusieurs activités pour soutenir la décarbonisation du secteur. Pour surmonter les difficultés en question, elle devra utiliser les mécanismes suivants :

Catégories de mécanismes	Mécanismes à considérer	Échéance
Qualité des données sur les émissions	Collaborer avec les autres banques et les organismes sectoriels et universitaires pour financer des études sur l'intensité des émissions dans différents sous-secteurs agricoles (notamment sur leur rôle de puits de carbone pour réduire les émissions).	Long terme
Connaissance des options sobres en carbone	Aider les clients à réduire les émissions produites par leurs activités actuelles en leur présentant les pratiques exemplaires d'entreprises semblables et en les informant des façons d'y arriver.	Court terme
	Promouvoir les incitatifs gouvernementaux et l'association à ceux-ci pour favoriser l'efficacité énergétique et le changement de combustible.	
Manque d'incitatifs	Présenter les pratiques agricoles exemplaires aux parties prenantes (y compris les pouvoirs publics et les consommateurs) pour favoriser l'engouement pour l'agriculture écoresponsable.	Moyen terme
	Envisager de prolonger les plans de remboursement et l'accès aux taux incitatifs pour les entreprises qui s'efforcent de réduire leurs émissions.	
Policy advocacy	Profiter des activités de consultation pour orienter le cadre stratégique pour l'agriculture du Canada.	Court terme

Tableau I. Mécanismes potentiels de réduction des émissions dans le secteur agricole

La Banque Scotia tâchera de définir une meilleure base de référence et, à mesure les clients obtiendront des données plus précises, de faire le suivi des émissions. Nous resterons à l'affût des développements internationaux (par exemple, le gouvernement américain a récemment annoncé qu'il se concentrerait sur la réduction des émissions de méthane dans les secteurs du gaz naturel et de l'agriculture) et fixerons des cibles à mesure que les trajectoires et les données régionales seront publiées.

Exploitation carboneutre

La Banque Scotia s'est engagée à atteindre la carboneutralité pour ses activités d'exploitation⁶⁹ d'ici 2030. La majorité des émissions de CO₂ produites par ces activités sont des émissions de type Scope 1 qui découlent de l'utilisation de pétrole ou de gaz naturel pour alimenter des fournaies et des chaudières, alors que les émissions de type Scope 2 proviennent de l'achat d'électricité. Pour estimer l'empreinte carbone de nos activités, nous tenons également compte des émissions de type Scope 3 découlant des voyages d'affaires.

La Banque s'impose comme leader quant à la décarbonisation de ses activités (sur plusieurs marchés) en adoptant la stratégie panorganisationnelle suivante :

- Réduire les émissions provenant de ses locaux, ou des locaux qu'elle loue, et augmenter son utilisation des énergies renouvelables.
- Évaluer les risques physiques liés aux changements climatiques pour améliorer la résilience et contribuer à protéger les biens matériels, l'entreprise et les collectivités.
- Revoir les politiques et les procédures d'approvisionnement pour qu'elles tiennent compte des enjeux climatiques.

À la fin de 2020, la Banque avait réduit de 20 % ses émissions de GES de types Scope 1 et 2 par rapport à 2016 en prenant les moyens suivants :

- Investir dans l'amélioration des bâtiments (éclairage et technologie de CVC plus efficaces).
- Améliorer les normes de construction pour les nouveaux bâtiments.
- Utiliser l'espace de façon plus efficace et réduire la superficie totale des installations tout en servant une clientèle en croissance.

Pour atteindre la carboneutralité d'ici 2030, la Banque doit poursuivre ses investissements liés à l'efficacité énergétique et s'approvisionner exclusivement en électricité provenant de sources sans émissions d'ici 2025 au Canada et 2030 à l'échelle mondiale. Dans les marchés où il n'y a pas de sources sans émissions, nous chercherons des solutions de qualité pour compenser les émissions et atteindre les cibles d'émissions liées à l'exploitation de la Banque.

Pour tenir ses engagements en tant que membre de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone (fondée en 2016), la Banque dispose d'une réserve de capitaux générée par sa tarification interne du carbone mise en place pour investir dans l'efficacité énergétique. En 2021, notre tarification interne s'établissait à 45 \$/t CO₂e, mobilisant cinq millions \$ en capitaux destinés aux solutions pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO₂.

Nous continuerons d'appliquer notre tarification interne du carbone à nos émissions liées à l'exploitation et l'augmenterons (elle passera à 60 \$/t en 2022).

Présente partout dans les Amériques, la Banque Scotia gèrera ses plans et ses efforts de décarbonisation en adoptant une approche par pays. Pour répondre aux besoins locaux et atteindre ses cibles climatiques globales, elle envisage plusieurs options, tant sur le plan des énergies renouvelables que sur celui de la compensation des émissions. Les détails suivront dans les prochaines mises à jour annuelles.

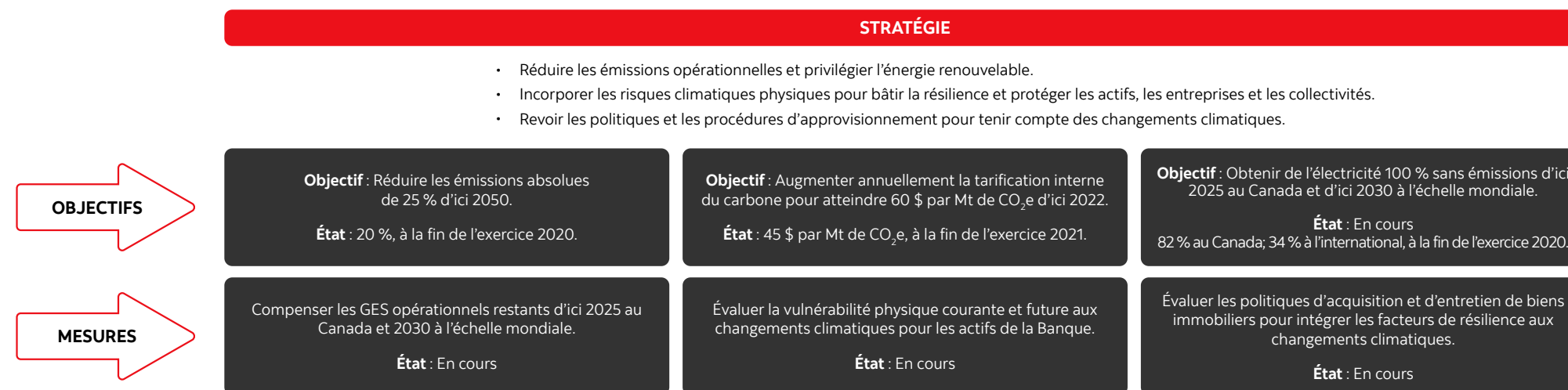


Figure T. Stratégie opérationnelle de carboneutralité, cibles et mesures de la Banque Scotia

⁶⁹L'empreinte des activités d'exploitation, c'est l'empreinte liée aux activités que la Banque doit forcément réaliser pour faire des affaires (siège social, succursales, centres de données, etc.).

Déployer du financement pour le climat

La Banque Scotia a modifié son objectif pour la suite des choses : elle entend maintenant mobiliser **350 milliards \$ en capitaux liés aux enjeux climatiques d'ici 2030⁷⁰ (au lieu de 100 milliards d'ici 2025)** afin d'apporter la masse croissante de capitaux nécessaires pour s'attaquer aux causes et aux conséquences des changements climatiques.



Partenariat pour appuyer une économie carboneutre

Pour que l'économie devienne carboneutre, il faut en changer les rouages par des politiques publiques efficaces de portée accrue et l'utilisation généralisée de technologies adaptées, notamment :

- l'efficacité énergétique;
- l'électrification de masse;
- l'électricité sans émissions;
- le transport sans émissions;
- la décarbonisation des procédés industriels.

Diminuer les émissions dans un secteur donné requerra également des initiatives ciblées, par exemple améliorer les normes de construction ou la qualité des données en agriculture.

Pour répondre à ces enjeux, **nous avons alloué 25 millions \$ sur 10 ans dans le but de nouer des partenariats avec des organismes de bienfaisance et sans but lucratif œuvrant à l'adaptation aux changements climatiques ou à leur atténuation.** Par exemple, notre fonds Net-Zero Research Fund de 10 millions \$ sert à financer les recherches pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone. En 2021, nous avons accordé des subventions totalisant un million \$ à dix universités et organismes de recherche en soutien aux recherches sur la réduction des émissions de carbone dans les domaines des politiques publiques, de la science et des technologies.

La Banque Scotia s'engage à poursuivre sa collaboration avec les experts du secteur, les chercheurs universitaires, les pouvoirs publics et ses pairs et clients du secteur financier pour assurer la transition vers une économie carboneutre.

La Banque Scotia est membre de plusieurs groupes qui promeuvent les approches collaboratives en matière de décarbonisation, dont l'alliance bancaire Net Zéro de l'ONU, une initiative mondiale chapeauté par l'industrie visant à appuyer et à accélérer les actions du secteur bancaire contre les changements climatiques. Dans le cadre de ce partenariat, nous collaborons étroitement avec nos pairs pour faciliter la transition vers une économie carboneutre. La Banque participe également à l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement depuis 1992. Ce partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le secteur financier mondial vise à mobiliser le secteur privé pour financer le développement durable.

La Banque est membre d'Engagement climatique Canada, une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices pour promouvoir une transition juste vers une économie carboneutre. Elle siège en outre au Conseil d'action en matière de finance durable du gouvernement fédéral canadien, un organisme qui regroupe des experts en finance des secteurs public et privé en vue de contribuer à la mobilisation de capitaux privés pour favoriser l'atteinte des objectifs de lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Canada.

Elle est aussi un des partenaires fondateurs de l'institut de la finance durable de l'École de gestion Smith de l'Université Queen's, auquel la Banque accorde un financement de 1,25 million \$ pour soutenir les activités de recherche et d'enseignement et faire en sorte que le Canada innove dans le domaine de la finance durable à l'avenir.

Nous coordonnons activement nos efforts avec nos pairs canadiens pour accroître la pertinence des trajectoires de décarbonisation, des politiques climatiques et des changements systémiques, et communiquons avec des experts pour améliorer les formations internes sur les changements climatiques.

Pour progresser, nous devons collaborer avec différents ordres de gouvernement, des entreprises, des organisations non gouvernementales et le grand public. Voici les cinq axes de mobilisation de la Banque :

- Collaborer avec les autres parties prenantes externes et des experts pour améliorer la disponibilité et la qualité des données afin de produire de meilleures estimations des émissions financées sectorielles.
- Présenter aux clients les incitatifs financiers et les pratiques exemplaires qui favorisent l'adoption de solutions durables, propres et écologiques.
- Travailler avec des groupes de réflexion et les pouvoirs publics pour veiller à l'écologisation de l'approvisionnement en électricité et faciliter le financement des actions individuelles en faveur du développement durable.
- Collaborer avec des leaders d'opinion, des universitaires et des organismes sans but lucratif pour soutenir, faciliter et financer de nouvelles études, la collecte de données et les avancées.
- Appuyer d'autres parties prenantes pour proposer des produits et des services novateurs conçus pour décarboniser l'économie et informer les clients à leur sujet.

⁷⁰Comparativement à la date de début, le 1er novembre 2018.

Gouvernance, gestion et surveillance

Pour réaliser notre objectif de carboneutralité, nous devons mettre à profit les forces de la Banque en assurant un leadership et une gouvernance solides. En 2021, la Banque Scotia a d'ailleurs obtenu le meilleur résultat possible, l'indice de durabilité Dow Jones l'ayant classée dans le centile supérieur des institutions financières mondiales ayant les meilleures pratiques de gouvernance.

La Banque a mis en place plusieurs processus de gestion et de gouvernance pour assurer l'efficacité de la gestion des risques climatiques ainsi que de la surveillance et de la reddition de comptes associées. Pour déterminer ces risques, elle se sert du processus afférent à son Cadre de gestion du risque environnemental.

Les risques climatiques sont signalés chaque trimestre au conseil d'administration et à divers comités, notamment : le Comité d'évaluation des risques, qui assure la surveillance des principaux risques climatiques; le Comité de gouvernance, qui est responsable de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et produit le rapport annuel associé (lequel tient compte des enjeux climatiques); le Comité d'audit et de révision, qui s'occupe du traitement de l'information liée aux changements climatiques dans les rapports financiers de la Banque. Pour en savoir plus, consulter le rapport annuel 2020 de la Banque Scotia.

En 2021, nous avons créé le Comité des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pour fournir des orientations et des conseils stratégiques sur la gestion et la communication des priorités ESG de la Banque. Au début de 2021, nous avons lancé un projet pour définir notre trajectoire vers la carboneutralité, géré par notre groupe mondial pour la durabilité d'entreprise et appuyé par le groupe de travail sur la carboneutralité. Ce projet est chapeauté par un comité directeur composé de hauts dirigeants des secteurs d'activité et des unités fonctionnelles, qui relèvent du chef de la direction et du Comité d'exploitation.



Figure U. Supervision par le conseil d'administration des trajectoires carboneutres et de la progression de la Banque Scotia

Glossaire

Terme	Définition
Catégorie d'actifs	Groupe d'instruments financiers ayant des caractéristiques semblables. Parmi les catégories d'actifs qui respectent la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) pour les institutions financières, on retrouve : les actions cotées, les obligations de sociétés, les prêts aux entreprises, les actions non cotées, les prêts de financement de projets, les biens immobiliers commerciaux, les prêts hypothécaires et les prêts pour véhicules motorisés.
CO₂e	Équivalent dioxyde de carbone. C'est le nombre de tonnes métriques d'émissions de CO ₂ ayant le même potentiel de réchauffement qu'une tonne métrique d'un autre gaz à effet de serre (par exemple, le CH ₄ a un potentiel de réchauffement environ 28 fois supérieur à celui du CO ₂ et aurait donc un équivalent CO ₂ élevé).
Double comptage	Se produit quand les émissions de gaz à effet de serre (produites, évitées ou éliminées) sont comptées plus d'une fois, que ce soit dans un inventaire ou pour les comptabiliser afin de respecter des engagements d'atténuation ou financiers pris pour atténuer les changements climatiques.
Émissions absolues	Total des émissions exprimé en tonnes de CO ₂ e.
Émissions directes	Émissions dont la source est détenue ou contrôlée par l'entité ayant des obligations redditionnelles, l'emprunteur ou la société détenue.
Émissions financées	Émissions de gaz à effet de serre associées aux entreprises et aux projets que les banques et les investisseurs financent au moyen de prêts et d'investissements.
Émissions indirectes	Émissions qui sont la conséquence des activités de l'entité ayant des obligations redditionnelles, mais dont la source est détenue ou contrôlée par une autre entité (émissions de types Scope 2 et 3).
Intensité des émissions	Émissions par unité d'intrant ou d'extrait, par exemple : t CO ₂ e/\$M investis, t CO ₂ e/MWh, t CO ₂ e/tonne de produit et t CO ₂ e/\$M de chiffre d'affaires.
Intensité des investissements, intensité physique	On mesure souvent les cibles d'émissions selon i) l'intensité des investissements (le nombre de tonnes de CO ₂ e par dollar investi), ii) l'intensité physique (le nombre de tonnes de CO ₂ e par unité d'activité, par exemple, de baril de pétrole produit) ou iii) les émissions absolues. Par souci de comparabilité, la Banque Scotia fixe des cibles d'intensité physique, comme l'ont fait d'autres banques.

Terme	Définition
Scénario de développement durable de l'AIE (SDD)	Publié en 2020, le SDD présente une vision ambitieuse et pragmatique des transformations nécessaires dans le secteur de l'énergie mondiale pour atteindre les trois objectifs de développement durable les plus importants sur le plan de l'énergie : l'accès universel à l'énergie (objectif 7), la réduction des effets graves de la pollution de l'air sur la santé (fait partie de l'objectif 3) et l'action contre les changements climatiques (objectif 13). Le SDD de l'AIE reprend l'objectif de l'Accord de Paris, soit « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». Parmi les autres scénarios de l'AIE, on retrouve celui des politiques énoncées, celui des engagements pris et celui de la carboneutralité d'ici 2050 (voir définitions).
Scénarios de l'AIE	Depuis 1993, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) produit des projections énergétiques à moyen et à long terme à l'aide du World Energy Model (modèle énergétique mondial). Ce modèle est l'outil principal pour générer les projections sectorielles et régionales détaillées des scénarios du rapport World Energy Outlook. Le rapport World Energy Outlook ne prédit pas l'avenir. On y présente plutôt plusieurs scénarios d'avenir possibles, les actions (ou les inactions) qui les provoqueraient et les liens entre les différentes parties du système.
Trajectoire de carboneutralité d'ici 2050 de l'AIE	La trajectoire de carboneutralité de l'AIE reprend l'objectif de limiter la hausse de température à 1,5 °C et prévoit que toutes les économies auront atteint la carboneutralité d'ici 2050 (d'ici 2035 pour les économies avancées). Selon cette trajectoire, en 2030, l'économie mondiale sera supérieure de plus de 40 % à l'économie actuelle, mais consommera 7 % moins d'énergie. Les véhicules électriques, qui représentent en ce moment environ 5 % de tous les véhicules vendus dans le monde, franchiront le cap des 60 % d'ici 2030. La trajectoire prévoit également que 90 % de l'électricité produite proviendra de sources renouvelables d'ici 2050.
Trajectoire idéale	Trajectoire que la Banque Scotia souhaite suivre avec le temps, soit l'atteinte des cibles d'émissions dans chaque secteur. Une telle trajectoire dépend du point d'équilibre entre le financement des activités dans un secteur donné et la région géographique.
Trajectoire de référence	Scénario potentiel quant à l'évolution des émissions de gaz à effet de serre dans un secteur, fondé sur des scénarios et des modèles de tierces parties (nationaux ou ceux de décarbonisation de l'AIE, par exemple).
Valeur d'entreprise incluant les espèces	La somme de la capitalisation boursière des actions ordinaires à la fin de l'exercice financier, de la capitalisation boursière des actions privilégiées à la fin de l'exercice et de la valeur comptable de la dette totale et des participations minoritaires. Les espèces et les quasi-espèces ne sont pas déduites pour éviter que la valeur d'une entreprise devienne négative.

Rapport Virage carboneutre

Avis de non-responsabilité

La Banque Scotia s'est engagée à prendre part à l'initiative mondiale visant à accélérer et à soutenir la lutte contre les changements climatiques, comme en témoigne son adhésion récente à l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA). La Banque est prête à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la transition climatique au sein des pays où elle est présente et à promouvoir la collaboration de l'ensemble des parties prenantes afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En prévision de l'annonce de l'adhésion de la Banque à l'alliance bancaire Net Zéro en octobre 2021, et depuis ce moment, des efforts importants ont été consacrés aux moyens d'aider les clients à concevoir et mettre en œuvre leurs propres solutions de transition vers une économie sobre en carbone, en tenant compte des efforts complexes et interdépendants de nombreuses parties prenantes de tous les secteurs de l'économie. Pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, nous sommes conscients qu'il faudra mettre en place un processus récurrent et évolutif. Les données, les méthodes, la science et les produits de services financiers devront changer et évoluer.

La fiabilité et l'exactitude des données sont essentielles à l'élaboration, à la mesure et à l'atteinte éventuelle de tous les objectifs de carboneutralité. La Banque s'est efforcée de sélectionner ce qu'elle estime être les sources de données les plus exactes et utiles possible pour fixer ses objectifs d'émissions financées, mais comme elle ne contrôle ni ne détient directement les émissions financées, elle n'est pas en mesure de contrôler la qualité de ces données. En plus de faire appel à ses propres équipes internes, la Banque a retenu les services d'experts externes pour l'aider à établir des processus.

La Banque a fait en sorte que ses clients comprennent l'importance de lui fournir des données exactes et à jour, mais elle reconnaît que dans de nombreux cas, ces données ne sont pas recueillies de manière fiable en ce qui concerne les biens et les installations. Au niveau du secteur, les sources de données, les méthodes et l'exactitude continuent de se développer. Bien que la Banque estime avoir utilisé un processus réfléchi et diligent pour établir ses objectifs, elle reconnaît que les marges d'erreur sont inévitablement importantes à l'heure actuelle, et que les corrections devant être apportées aux données sur lesquelles s'appuient ses objectifs, ou les inexactitudes décelées dans ces données, pourraient avoir une incidence importante sur sa capacité à les atteindre.

Un grand nombre des facteurs clés de réussite pour atteindre ces objectifs échappent à notre contrôle immédiat, comme la réglementation au niveau mondial, les dépenses en capital réalisées par nos clients, les politiques gouvernementales et la recherche scientifique, entre autres. Nous pouvons soutenir et promouvoir ces facteurs, mais le contrôle final reposant sur d'autres acteurs, nous pourrions être amenés à revoir nos cibles, nos bases de référence, etc.

Nous nous engageons à tenir toutes nos parties prenantes informées de nos progrès à l'égard de nos objectifs, qu'il s'agisse d'avancées ou de reculs. À mesure qu'évolueront les données et les méthodes, nous adapterons notre approche en conséquence – comme le feront plusieurs de nos clients.

La Banque présentera une mise à jour annuelle sur les progrès liés à la carboneutralité, conformément aux lignes directrices du PCAF et de l'alliance bancaire Net Zéro. Nous communiquons également de l'information sur le climat dans notre [rapport annuel](#), notre [rapport ESG](#) et notre rapport annuel au CDP.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada.

Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ». Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux cotes de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables,

des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraude ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les risques liés aux changements climatiques et les autres risques environnementaux et sociaux, y compris ceux liés à la durabilité, qui pourraient émerger en raison, notamment, des activités commerciales de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, les conditions des marchés financiers et les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs.

Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs.

La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique Gestion du risque du rapport annuel 2021 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, www.sec.gov.

“ Pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, nous sommes conscients qu'il faudra mettre en place un processus récurrent et évolutif. Les données, les méthodes, la science et les produits de services financiers devront changer et évoluer.”

Remerciements

Le contenu du présent document est le fruit du travail de nombreuses personnes, et nous tenons à exprimer notre gratitude aux collaborateurs suivants :

- Le comité directeur de gestion et le groupe de travail du projet Virage carboneutre de la Banque Scotia
- L'équipe du projet Virage carboneutre de la Banque Scotia
- Nos consultants externes : thinkPARALLAX et Optimus SBR

Nous souhaitons aussi souligner l'apport du Comité consultatif – Virage carboneutre, dont les opinions et points de vue ont été très appréciés.

- Andrea Moffat, vice-présidente, Ivey Foundation
- Rick Smith, président, Institut canadien pour des choix climatiques
- Dan Wicklum, président et chef de la direction, L'Accélérateur de transition
- Barbara Zvan, présidente et chef de la direction, University Pension Plan Ontario

Le présent document est fondé en partie sur des discussions tenues avec les membres du Comité consultatif et des travaux effectués avec eux. La participation de ces membres n'implique pas qu'ils sont en accord avec la Banque Scotia ni qu'ils approuvent le rapport Virage carboneutre de la Banque Scotia ou tout autre document mentionné aux présentes. La participation à un comité consultatif n'implique aucune responsabilité et aucun engagement à l'égard d'une politique ou d'un plan d'action particulier.